Courrier Sud

VOL. 3 1975
NO. 23
TORONTO
25¢
LUNDI 17 NOVEMBRE

ENSEMBLE POUR LA PREMIERE FOIS ...

M. Desjarlais-Heynneman

Le Salon du Livre, qui s'est tenu les 1er et 2 novembre dernier, a été un grand succès à plusieurs points de vue. Tout d'abord le public qui s'y rendit (près de mille personne) put y passer des heures comme on en passe peu dans la région de Toronto, à regarder des livres de toutes sortes, insolites ou pas, au milieu d'un concours de gens intéressés à la litterature et à l'édition ou tout simplement à une atmosphère françase de bon aloi. Pour le public anglophone, ou pour le public francophone qui n'a pas la chance d'appartenir à un milieu français à Toronto, ce deux jours ont présente un caractère un peu spécial.

Ces deux journées ont également eu le mérite d'avoir regroupe un grand nombre d'associations francophones dont plusieurs ne se voisinent pas ou guère et qui, pour la première fois, collaboraient à une même entreprise. Cela en soi est une réussite et c'est ce que certains de ceux qui ouvrirent le Salon le 1er novembre ne manquèrent pas de souligner. Le Commissaire aux langues, Keith Spicer, invité d'honneur, en fit même le thème de son allocution. Les autres personnes qui adressèrent la parole au public furent : M. Lucien L'Allier, président de France-Canada, organisation qui avait proposé la tenue de ce Salon, M. Pierre Lunet, consul général de France à Toronto et M. Bernard Poli, conseiller culturel de l'Ambassade française à Ottaya et représentant de l'ambassadeur de France au Salon.

Outre France-Canada et les Services culturels français, les organismes qui participèrent au Salon furent l'Alliance française, la Chasse-Galerie, l'Office du Film du Québec, le Consul général de Belgique, la librairie Champlain, la librairie Garneau, la maison d'édition suisse Omniprose, le Toronto Libray Board (bibliothèque municipale de Toronto) et Radio-Canada.

La participation de Radio-Canada fut assez exceptionnelle : un coin du Salon devint studio d'où l'on transmit certains programmes directement. Radio-Canada en profita pour interviewer plusieurs personnes présentes ainsi que certains écrivains.

Un très grand nombre de personnes ont apporté leurs concours à cette organisation et il est impossible de les nommer toutes.

Parmi les livres "insolites" exposés, on a pu remarquer tout particulièrement un bon nombre d'ouvrages dédicacés, parfois par de grands personnages : Cocteau, Ionsesco, Jean Marais, etc. Ces ouvrages ne sont qu'une infime partie de la collection de Mme Laura Rièse, autrefois du Département de Français à l'Université de Toronto. Parmi d'autres livres qui intéressèrent vivement le public, notons une série de volumes sur la peinture à travers les âges et les continents, publiés par la maison Omniprose; une édition des oeuvres de Champlain en deux volumes superbement reliés en vente (à prix modique) au comptoir de la Chasse-Galerie; un exemplaire de luxe de Maria Chapdeleine ($1000) au comptoir de la librairie Garneau; des livres pour enfants à la librairie Champlain; et un ensemble d'une cinquantaine de dictionnaires, annuaires ou répertoires (Où trouver qui, quoi et comment?) exposés par le Consulat français parmi plusieurs livres fournis par son ambassade. Il y avait même, à l'arrière du Salon, un comptoir de livres d'occasion tenu par France-Canada, qui voisinait avec le bistro où se vendaient du vin et des fromages tout à fait excellents.

Ajoutons d'ailleurs que le Club Héliconian, une ancienne petite église protestante, est une endroit charmant qui offrait un cadre de bon goût à ce Salon. Il s'avéra cependant trop exigu pour toute la clientèle de ces deux jours, et ceci, combiné au fait que l'endroit est peu propice au stationnement, obligera sûrement les organisations à trouver un autre site la prochaine fois. Car on parle de refaire ce Salon régulièrement, ce qui est une idée excellente. Nul doute que l'expérience acquise avec celui-ci permettra d'autres réussites et, qui sait si ce Salon de 1975 n'est pas un prélude, à Toronto, pour une de ces grandes foires du livres comme celles qui se tiennent dans certaines grandes villes, Francfort, ou Montréal... Un Salon du Livre français à Toronto : voilà qui saura surprendre le monde extérieur!

De g. à d. M. Keith Spicer, invité d'honneur au Salon du Livre insolite, et Mme Monika Mérinat et M. Christian Carreyrou de Radio-Canada.

PLUS DE PHOTOS EN PAGE 2

IF NOT DELIVERED RETURN TO
PRIERE DE RETOURNER AU
64, CHARLES St. E.
TORONTO, ONT. M4Y 1T1
Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No. 3197

LE COURRIER DE MARIE-PIERRE

Bientôt paraîtra dans Courrier Sud le COURRIER DE MARIE-PIERRE. Vous pouvez, dès que la poste vous le permettra, soumettre à Marie-Pierre vos questions d'ordre personnel, psychologique ou familial, ou tout autre problème.

La Semaine française à Bramalea

PHOTOS PAR REMY LUNET

La Semaine française battait son plein à Bramalea au début de novembre. Elle comptait un grand nombre d'activités de nature diverse , dont la mode et les cancan n'étaient pas des moins intéressantes.

LES ETUDIANTS D'ETIENNE BRULE RETOURNENT A L'ECOLE

A une réunion où se trouvaient les représentants de l'Association des parents d'Etienne Brûlé, du Conseil des étudiants et du Comité consultatif de langue française de North York, Oshawa et Georgetown, réunion convoquée par M. Yvan Couture, président de l'A.P.P., tous ont décidé de collaborer avec le Conseil des étudiants afin de mettre sur pied des équipes de volontaires à l'école Etienne Brûlé durant la grève des enseignants.

"Le Conseil des étudiants entend organiser un programme scolaire pour permettre aux étudiants d'Etienne Brûle de continuer leurs études. Je me rends bien compte qu'il est impossible de remplacer nos professeurs, cependant nous nous devons de nous entr'aider", dit Michel Kremer, président du Conseil des étudiants.

Un appel pressant est donc lancé aux parents et à tous les intéressés. On leur demande d'appeler le bureau du surintendant du Conseil scolaire de York au numéro 449-5466 et de bien vouloir s'offrir comme volontaires bénévoles... Il s'agit de surveiller les classes d'études, le gymnase et la bibliothèque, de contribuer à la bonne discipline de l'école, d'être tuteurs de matières scolaires, d'aider les plus jeunes dans leurs devoirs et leurs leçons, et d'apporter leur concours au Conseil des étudiants dans l'organisation de l'horaire que ce programme nécessitera.

Les étudiants organisent cet horaire au cours de la semaine et le présenteront aux étudiants lors d'une réunion qu'ils tiendront le mardi 24 novembre. Les cours devraient commencer le mercredi 26 novembre et se poursuivre jusqu'à la mi-décembre.

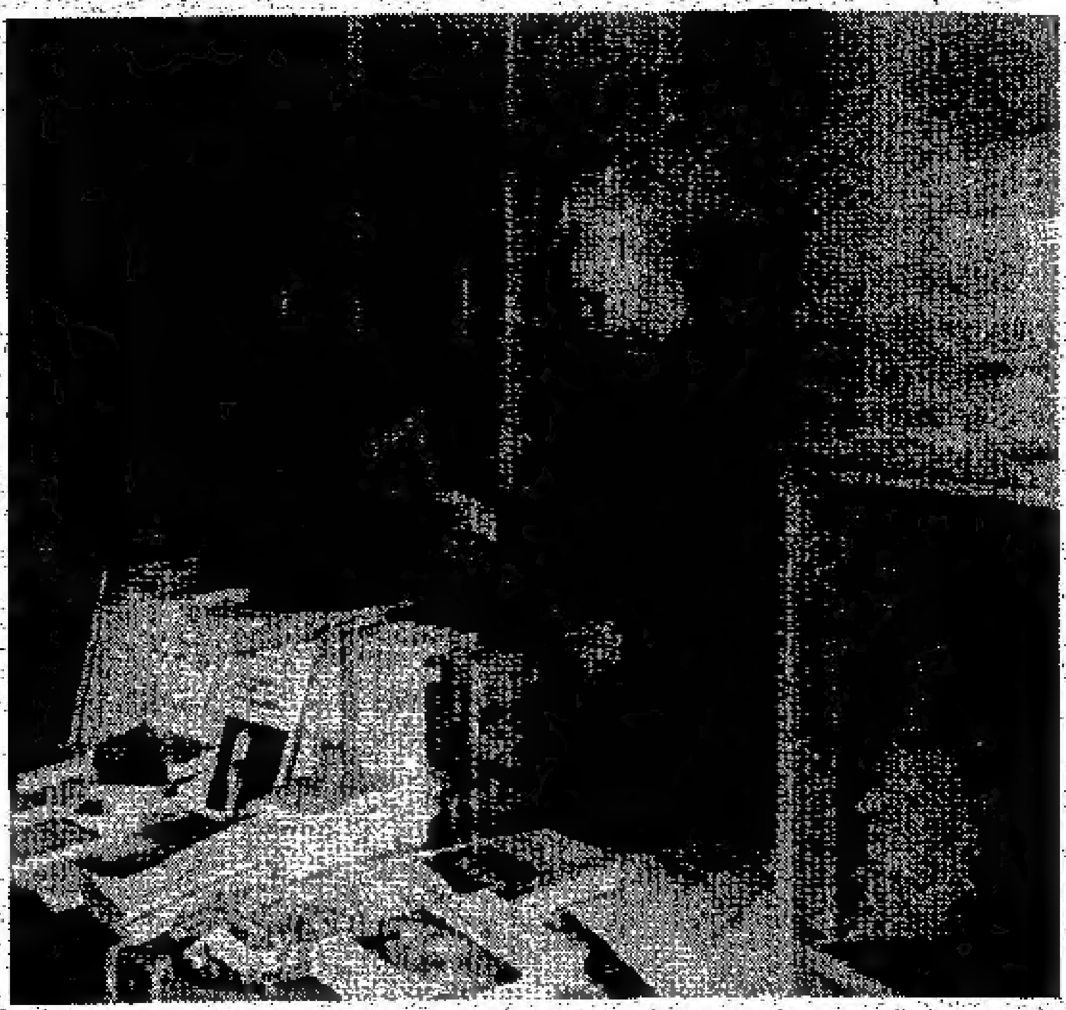

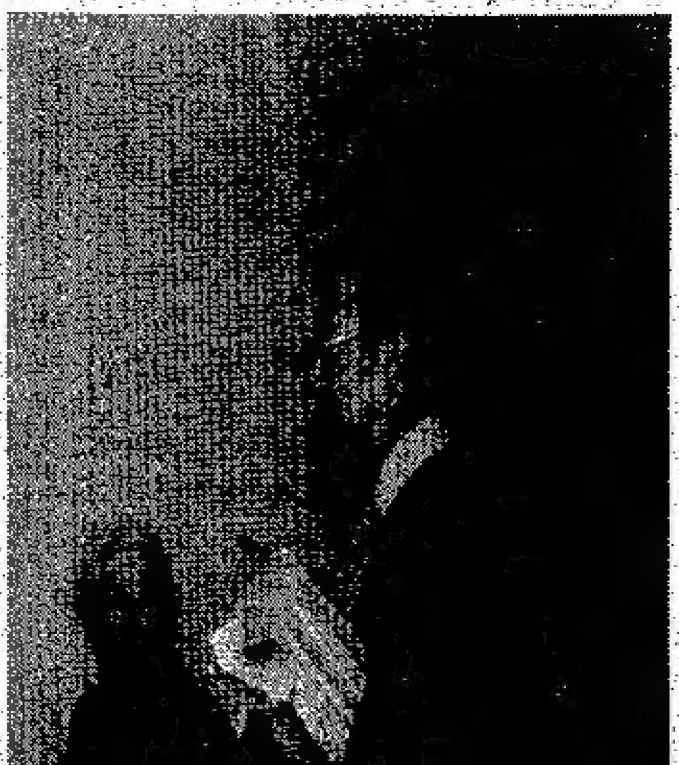

LE SALON DU LIVRE INSOLITE

HARBOURFRONT: LES PROJETS TOMBERONT-ILS A L'EAU?

Harbourfront, on le sait sans doute, est une bande de terrain de 86 âcres située en bordure du Lac Ontario. Le Conseil de Harbourfront cherche à transformer ce site en une plaque tournante internationale, dans un endroit qui exposera la richesse de l'héritage multi-culturel torontois et permettra de la partager avec tous, et qui reflétera l'aspect récréatif et la vitalité commerciale et industrielle des quais. Les projets du Conseil étaient de nouveau soumis au public le 6 novembre dernier.

Courrier-Sud avait été invité à cette conférence de presse du Conseil de Harbourfront et nous tenons à mettre nos lecteurs au courant de son déroulement, d'autant plus qu'elle s'avéra assez houleuse, malgré l'humour que déploya dans ses présentations Jim Walker, le président du Conseil. Outre Jim Walker, il y avait là tous les membres du dit Conseil, dont Len Poetechke, Ed Miskimam et Tiit Madrus, de même que Claude Gendron, chef de la Division des Média à Ottawa et, bien sûr, un bon nombre de journalistes. Ceux-ci ne manquèrent pas d'attaquer vivement le projet. L'absence du maire Crombie attira tout d'abord des remarques acerbes et incrédules de leur part. Plus tard, les hypothèses séduisantes émises par le Conseil reçurent bon nombre de rebuffades.

DES PROJETS BRILLANTS

Dans leur présentation, les membres du Conseil insistèrent entre autres sur la flexibilité de leur projet, sur son aspect commercial, politique et social, et sur le fait que les installations pour les activités culturelles récréatives et éducatives y seraient ouvertes toute l'année. Tiit Madrus, le directeur de la planification, qui exposa les cinq phases de l'évolution du projet, y étala des idées absolument fascinantes (pour n'en citer qu'une, celle d'un solarium qui serait à la fois une serre pour les plantes et un théâtre!). Le réalisme de cet exposé étincelant fut vite mis en question par une journaliste du GLOBE AND MAIL qui demanda si le Conseil fédéral allait accepter de financer tous ces plans et ces projets. A la réponse de Jim Walker qui se dit convaincu que le Conseil fédéral ne pourrait anéantir des plans auxquels le Conseil de Harbourfront avait travaillé avec acharnement pendant plus d'un an et demi, la journaliste ne répliqua que par l'ironie : naturellement le Conseil fédéral n'était là que pour acquiescer et donner de l'argent à Harbourfront! Sur ce, les journalistes se déchaînaient sur les membres de Harbourfront qui ne semblaient défendre que des "hypothèses"...

DES PROJETS REALISABLES?

Etait-ce là le prélude de l'anéantissement de plans géniaux à cause de la vile question monétaire? Car le projet Harbourfront possède sans l'ombre d'un doute un très grand intérêt pour la population métropolitaine, et particulièrement pour les jeunes semble-t-il. Par ailleurs des centres urbains français, britanniques et mexicains, également aux prises avec le problème de l'aménagement de leurs quais, tourneraient leurs regards vers l'expérience qui sera tentée à Toronto, sans doute pour savoir s'ils pourront en tirer un exemple fructueux pour eux-mêmes. Harbourfront a donc une véritable importance locale et internationale qu'il ne faudrait pas ignorer. Mais ce projet est-il financièrement réalisable? Là semblait être la grande question le 6 novembre et l'atmosphère finale de la conférence indique la teneur explosive des polémiques engagées et à venir à ce sujet.

ET LA FRANCOPHONIE DANS CETTE GALERE?

Pour ce qui est de la conception de ce projet, pourtant fédéral, en ce qui concerne les francophones, il semble d'une part qu'elle soit entièrement anglaise et d'autre part que l'orientation en soit uniquement multiculturelle, c'est-à-dire qu'il est fort possible que les francophones ne soient considérés là-dedans que comme un des nombreux groupes ethniques de la métropole, sans plus. En tout cas, le projet est entièrement formulé en anglais! Et il n'y est pas même question de la traduction en français des devis et légendes, nous a-t-on dit, "à cause du coût trop élevé que cela représente pour le projet, soit plus de $25,000"!

Si ce projet fédéral demeure non bilingue, les francophones de la région torontoise s'y sentiront-ils à l'aise pour y participer? Ils sont les seuls à pouvoir répondre à cette question...

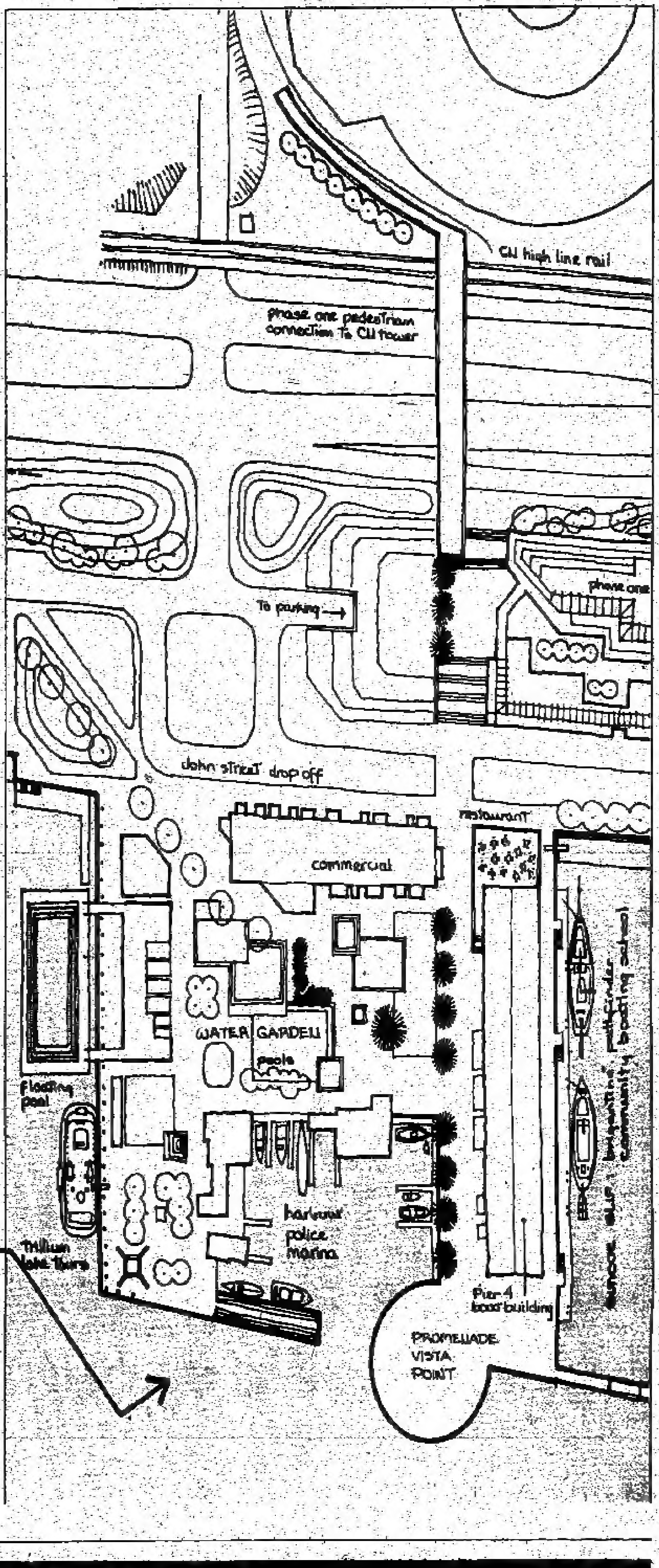

DIRECTION-JEUNESSE:

ORGANISME PROVINCIAL FRANCO-ONTARIEN

COORDONNATEUR PROVINCIAL
A DIRECTION-JEUNESSE

FONCTIONS :
* agent de liaison entre les régions
* chargé du secrétariat
* représenter l'organisme
* responsable des projets provinciaux
* responsable de l'information

QUALIFICATIONS :
* avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit
* certaine expérience en administration
* expérience en animation ou travail de groupe
* bonne connaissance du milieu franco-ontarien

SALAIRE : à négocier dépendant des qualifications
SIEGE SOCIAL : 260 rue Dalhousie, Pièce 202, OTTAWA, Ontario
Vu la grève des postes, appelez Michelle Deshaies, à frais virés, au numéro (613) 238-1213 AVANT LE 28 NOVEMBRE 1975.

* *

COORDONNATEUR REGIONAL (SUD) A DIRECTION-JEUNESSE

FONCTIONS : * animer * organiser * servir de personne-ressource * agent de liaison * coordonner les activités-jeunesse dans le sud de l'Ontario.

QUALIFICATIONS :
* avoir une bonne connaissance de la langue française
* expérience dans les mouvements de jeunes, dans l'organisation, l'animation et leadership.
* bonne connaissance du milieu sud-ontarien

SALAIRE : entre $7,800. et $9,100. dépendant des qualifications.

Vu la grève des postes, appelez Michelle Deshaies, à frais virés, au numéro (613) 238-1213 AVANT LE 28 NOVEMBRE 1975.

O KANATA...

par Gérard Gauthier

KINONGE - Kinongé pour kinoge (brochet) Algonquin. Kinongé est le nom d'une rivière à Montébello, affluent de la rivière des Outaouais, (rive québécoise).

MASKINONGE - Maskinongé Pour maskinongé (brochet difforme) Algonquin.

Racines : Mask : difforme, défectueux; kinongé : brochet. (En cris de l'Ouest : "gros poisson". Mask: gros : kinongé : poisson). Ce poisson, gros et laid, ser e difforme; il peut atteinu 8 pieds et peser 100 livres; il est très vorace.

Maskinongé est le nom d'un comté, d'une paroisse et d'une rivière. Cette paroisse fut desservie par les Récollets de 1714 à 1748. C'est là que naquit Mgr J. David Déziel, fondateur du collège et de la ville de Lévis. Au centre du village, il existe une fameuse source d'eau minérale.

En 1806, Lagimodière, originaire de Maskinongé, était revenu de la Rivière-Rouge dans son pays natal où il épousa Marie-Anne Gaboury. Après la célébration des noces, il emmena à la Rivière-Rouge sa jeune épouse pour partager ses peines et ses joies de pionnier. Marie-Anne Gaboury fut la première canadienne qui ait eu le courage d'aller s'établir en pays sauvage. Elle aida beaucoup les missionnaires et fut marraine d'une cinquantaine de baptisés. Lagimodière était un homme d'une grande droiture; l'injustice, de quelque côté qu'elle vint, le révoltait. Prévoyant un conflit armé imminent entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, il décida en 1815 de porter un message à Lord Selkirk, qui demeurait à Montréal. Après avoir embrassé sa femme et ses enfants, il partit seul en hiver et fit au moins 1,500 milles à la raquette, traînant un toboggan (que les Montréalais appellent une luge). Lorsqu'il arriva à Montréal, il faisait nuit. Il frappa à la demeure de Lord Selkirk où l'on donnait grand bal. La porte s'ouvre, mais dès qu'on aperçoit cet étrange personnage, on s'apprête à le congédier. Lagimodière ne se laisse pas éconduire ainsi "à première vue"..., il pousse violemment la porte et entre. Galants et soldats veulent lui barrer la route; il les bouscule comme des enfants et présente son message à Selkirk. Quelques jours plus tard, Lord Selkirk demande à Lagimodière quelle récompense il désire pour le service qu'il vient de lui rendre. Lagimodière se contenta de prier le noble seigneur d'obtenir qu'on envoie des missionnaires dans l'ouest, pour donner les secours de la religion à sa compagne, ainsi qu'à la population métisse qu'il aimait comme sa propre famille. Lord Selkirk, quoique protestant, fut vivement impressionné par la requête désintéressée du brave Canadien. Il se rendit à Québec chez Mgr Plessis, l'unique évêque du Canada; et cette intervention valut à l'Ouest canadien ses premiers missionnaires, les abbés Provencher et Dumoulin.

éditorial

PENDANT CES TEMPS DE GREVE

Courrier Sud désire exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui, par téléphone, par courrier spécial ou en venant eux-mêmes, nous ont fait parvenir des nouvelles et des communiqués. Nous espérons que tous continueront à le faire y compris ceux de l'extérieur de la région métropolitaine.

Courrier Sud remercie également bien sincèrement ceux qui ont accepté de se faire dépositaires temporaires de Courrier Sud : présidents des clubs sociaux, bureau de l'ACFO à Hamilton, paroisses, écoles, etc. Merci également à la Société Radio-Canada qui a annoncé ces adresses.

En ces temps de grève, nous demandons à ceux de nos lecteurs qui ont réussi à se procurer un exemplaire de bien vouloir prêter celui-ci à des amis, voisins ou collègues qui n'auraient pu en obtenir un... ou qui ne connaissent pas encore Courrier Sud. C'est un temps tout trouvé pour faire connaître notre journal à tous les francophones et francophiles!

Vous savez ce que font certaines personnes? Elles ont toujours un exemplaire de Courrier Sud avec eux et, si elles entendent quelqu'un parler français (dans la rue ou ailleurs) elles lui demandent s'il connait le journal et leur en offre un! Le cadeau est généralement accepté avec une joyeuse surprise.

HOMMAGE DE KEITH SPICER A COURRIER SUD

Lors de l'ouverture du Salon du Livre Insolite, l'invité d'honneur Monsieur Keith Spicer, Commissaire aux langues officielles à Ottawa, a fait remarquer qu'un organisme comme Courrier Sud a beaucoup contribué à une meilleure communication entre les divers groupes francophones de la région torontoise.

Nous avons été heureux de noter que l'on commence à constater l'importance de Courrier Sud comme forum pour tous les francophones d'ici.

ÉDITO-LETTRE

Le Secrétariat d'Etat du Canada, 13 novembre 1975

Courrier Sud
64 est rue Charles
Toronto

Vous trouverez, ci-joint, un article sur la radiodiffusion en langue française au Canada. Compte tenu des nombreuses demandes de renseignements qui me sont adressées sur ce sujet, je vous serais très reconnaissant de publier cet article dans votre journal.

Puis-je profiter de cette occasion pour vous offrir ma collaboration dans la préparation d'un article mensuel sur un sujet d'intérêt pour vos lecteurs. Je serais vivement intéressé à connaître votre réaction à cette forme de coopération afin de préparer, ou non, un prochain article à votre intention.

Soyez assuré que je considère la presse écrite comme un instrument de grande valeur dans la promotion de la vie culturelle française en milieu minoritaire au Canada. C'est pourquoi je souhaiterais contribuer un tant soit peu à vos efforts dans ce sens.

Veuillez agréer l'expression de ma très bonne considération.

J. Hugh Faulkner

RADIO-CANADA : UNE SOCIETE QUI JOUE SON ROLE DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Au cours des derniers mois, il a souvent été question, dans la nouvelle comme dans les éditoriaux à travers le Canada, des programmes de bilinguisme mis de l'avant par le gouvernement canadien. L'utilisation accrue du français dans la Fonction publique fédérale, l'aide apportée aux groupes de coopération fédérale-provinciale pour la promotion du bilinguisme en éducation, voilà autant de domaines commentés de diverses façons par le public canadien, autant de domaines dans lesquels le gouvernement fédéral agit et entend poursuivre une action reflétant la réalité bilingue canadienne.

Le gouvernement canadien assume également ses responsabilités dans une autre sphère importante d'activité, marquée elle aussi du sceau du bilinguisme et touchant les Canadiens quotidiennement, à savoir les services de radiodiffusion dans les deux langues officielles. Quels sont les progrès enregistrés à ce chapitre?

RADIO ET TELEVISION FRANCAISES

Depuis la dernière refonte majeure de la Loi sur la radiodiffusion, en 1968, Radio Canada s'est appliquée à répondre de façon substantielle à la disposition de la loi voulant que ses services soient étendues à toutes les régions du Canada, dans les deux langues officielles. C'est d'ailleurs depuis cette refonte de la loi que la Société Radio Canada a établi des stations françaises de télévision à Toronto et à Edmonton. Avec la station de Vancouver, dans quelques mois, le réseau français de télévision comptera neuf (9) centres de production au pays, dont six à l'extérieur du Québec.

La télévision française rejoint nombre de collectivités francophones grâce à l'installation de réémetteurs, tels ceux de Falher et de Bonnyville-St-Paul (octobre 1975) et ceux de Kitchener, London, Chatham, Windsor et Régina (premier semestre de 1976).

La radio française connaît elle aussi une expansion significative. Des douze centres de production qu'elle exploite aujourd'hui, la Société Radio-Canada en compte huit hors-Québec. Toutes les provinces à l'ouest du Québec sont pourvues d'au moins un centre de production de langue française. Les maritimes ne possèdent qu'une station-mère, CBAF-Moncton, mais des émetteurs-relais acheminent le programme de CBAF en Nouvelle-Ecosse et, bientôt, à Terre-Neuve.

Le développement d'installations de radio-télévision à pour conséquence d'affirmer la réalité canadienne-française dans l'ensemble du territoire, mais aussi de mieux refléter les particularités provinciales et régionales. Au lieu de desservir le pays au moyen de simples répétiteurs alimentés de Montréal, Radio-Canada a tenu à implanter un certain nombre de centres de production de sorte que les diverses communautés francophones puissent vraiment s'identifier aux émissions faites sur place à leur intention.

PRODUCTION LOCALE

Depuis cinq ans, les services français de Radio-Canada ont accordé une attention toute spéciale à la vocation régionale de leurs stations. Grâce à l'accroissement de leurs ressources techniques, humaines et financières, celles-ci ont pu augmenter sensiblement leur production d'émissions de nouvelles et d'affaires publiques. Chaque station de télévision a pour objectif de produire localement cinq heures par semaines; le niveau actuel est d'environ quatre heures. En radio, les objectifs de régionalisation ont été atteints presque partout, la production locale se situant entre 35 et 40 heures par semaine.

L'expansion du réseau ayant entraîné une prise de conscience de plus en plus aigue du caractère national de la chaîne française, les responsables de la programmation ont élaboré des formules d'émissions qui favorisent la participation des régions. C'est le cas, entre autres, de séries estivales comme "Réseau-soleil" et "Parlez-nous de vous". Pour leur part, les magazines d'information-réseau témoignent de plus en plus de la vie des francophones qui résident à l'extérieur du Québec. Ainsi, l'an dernier, l'équipe du magazine "Femme d'aujourd'hui" est allée réaliser plusieurs documents en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

La radio, de par sa flexibilité, permet des échanges plus abondants que la télévision entre les diverses régions du pays. Cette année, les stations d'Ottawa, de Moncton et de St-Boniface produisent des séries complètes pour le réseau. Tous les centres français de production sont par ailleurs invités à contribuer à plusieurs séries du réseau. Mentionnons notamment les émissions musicales "A Capella", Voix et rythmes du pays", Jazz en liberté", "Les Jeunes Artistes", "Banc d'essai", les séries littéraires "Premières", et "La Feuillaison". Une émission comme "Pont des arts" est spécialement conçue pour rendre compte de l'activité culturelle des diverses régions du pays. La série "Gens de mon pays" présente de son côté des documents d'intérêt humain réalisés par les stations régionales; il s'agit le plus souvent de témoignages de francophones établis à l'extérieur du Québec.

CONTRIBUTION NATIONALE

Comme il a été souligné plus haut, c'est dans le domaine de l'information provinciale, régionale et locale que les stations françaises de l'Ontario, de l'Ouest et des Maritimes jouent le rôle le plus actif. Leurs équipes de réalisation sont composées principalement de journalistes, de recherchistes et d'annonceurs qui doivent s'intéresser d'abord aux événements et à la vie du milieu qu'ils servent. Pour les nouvelles d'intérêt national, leur contribution en est habituellement une de soutien aux correspondants nationaux. Les réseaux français de radio et de télévision ont en effet en poste, tant pour les nouvelles que pour les affaires publiques, des correspondants à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Halifax-Moncton.

(...)

DISTRIBUTION HORS-RESEAU D'EMISSIONS

L'effort déployé par la Société Radio-Canada pour rejoindre davantage les communautés francophones s'accentue considérablement et a récemment conduit à une distribution hors-réseau de plusieurs émissions de Radio-Canada. Les émissions seront prêtées ou vendues, sous réserve d'utilisation non commerciale, à divers organismes, notamment les écoles, bibliothèques publiques, institutions religieuses et organismes de services. Au début, ce nouveau service portera principalement sur les émissions de télévision, telles "Atomes et galaxies", "Technoflash", "Dossier". Il sera ultérieurement élargi pour englober certaines émissions radiophoniques de Radio-Canada.

Les avantages de ce projet sont des plus significatifs, particulièrement dans le cas des écoles canadiennes où l'importation de production étrangères a trop souvent dominé, du moins jusqu'à présent. Grâce à ce nouvel accord les oeuvres d'artistes canadiens, peu importe leur forme, seront ainsi plus accessible à tous les Canadiens.

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède il ne fait nul doute que, au chapitre de la francophonie canadienne, Radio-Canada est de toute

VOIR EDITO-LETTRE P. 5

Courrier Sud
COURRIER SUD
64 est, rue Charles, Toronto
Bureaux 204 et 205 M4Y 1T1
TEL.: 961-3335
COUPON D'ABONNEMENT
UN ABONNEMENT A 25 NUMEROS : $3.00
Nom ____________ (en lettres moulées s.v.p.)
Adresse ____________ Tel: ____________
Ville ____________ Prov. ____________ Code postal ____________

Courrier Sud
EST PUBLIE PAR LA SOCIETE COOPERATIVE PRESSE-SUD LTEE.
64 Est, Rue CHARLES, TORONTO, ONT. M4Y 1T1
REDACTEUR EN CHEF
MIREILLE DESJARLAIS-HEYNNEMAN
961-3335
MONTAGE ET COMPOSITION
ION MAZARE
SECRETARIAT ET PUBLICITE
IRÈNE MORIN-PARASCHUK
COMPTABILITE
ANITA CHÉNIER

Les opinions émises dans l'éditorial ne sont pas nécessairement celles du rédacteur en chef.

LES ORDURES SE TRANSFORMENT EN ROSES GRACE AU "ROI DES VERS DE TERRE".

Marcelle Lean

Lors de la campagne organisée à Yorkdale pour la protection de l'environnement, et au milieu d'un réseau de laboratoire ambulant, d'ordures recyclées, un coin original de nature attirait des curieux : là fleurissaient des roses dans des pots et s'agitaient des vers de terre. Là aussi, un homme aux cheveux argentés, Karl Klauck, assisté de la savante Marina Pucra, répondait aux questions posées.

Après cinq ans d'expérience, Karl Klauck a abouti à la création d'une méthode naturelle (par opposition aux méthodes chimiques à base d'engrais) pour la croissance de toute espèce de plantes. Cette méthode repose sur le travail des vers de terre rouges : après avoir ingurgité des ordures organiques, ils produisent des "rejets" ou "castings" qui rendent la terre très fertile. Il faut alors pasteuriser les rejets à cause des bactéries et mélanger la terre avec de la tourbe ou du sable pour obtenir TERRA ORGANICA ou une terre organique en vente en Ontario et aux Etats-Unis.

K. Klauck a expliqué à Courrier Sud qu'il projette d'étendre l'usage de la terre organique à de vastes terrains dans le but d'aider les pays sous-développés à tirer meilleur profit de leur agriculture et à recycler positivement leurs ordures organiques.

ÉDITO-LETTRE

SUITE DE LA PAGE 4

évidence un instrument à la fois valable et efficace. Son action vient se greffer à celle du Secrétariat d'Etat et, de part et d'autre, c'est un meilleur épanouissement de la collectivité canadienne-française qui est recherché.

La radiodiffusion en langue française constamment améliorée, le développement continu de programmes d'activités scolaires pour la population étudiante francophone, l'établissement et l'alimentation d'un réseau de centres de diffusion de la culture canadienne-française, le soutien d'organismes bénévoles voués aux intérêts socio-éducatifs, culturels et linguistiques des communautés minoritaires de langue officielle, tels sont les principaux éléments d'une politique fédérale axée sur le développement et le rayonnement de la francophonie canadienne.

POURQUOI FAIRE DES ETUDES POST-SECONDAIRES EN FRANCAIS?

On se rappelle peut-être qu'environ 80 éducateurs franco-ontariens se sont réunis à Toronto en mai dernier dans le cadre du colloque : "Dialogue franco-ontarien '75".

En ce début d'année universitaire, il n'est pas sans intérêt de rappeler les grands thèmes de ce débat, et en premier lieu celui dont avait traité le Père Laurent Larouche, S.J, vice-recteur de l'Université Laurentienne : Quels sont les motifs qui devraient amener l'étudiant franco-ontarien à choisir pour faire ses études une université ontarienne où le programme des études qu'il veut entreprendre est offert en français, soit partiellement, soit complètement? Ou, si ce programme n'est pas proposé en français, à rechercher du moins une université où existe un milieu francophone?

Considérons d'abord, dit le Père Larouche, les objections qu'on ne manque généralement pas de faire à un tel choix.

D'abord on évoque le souci d'efficacité et de rentabilité. Si l'on excepte certains milieux particuliers où les francophones sont en majorité et les enseignants dont les services professionnels s'adressent aux francophones, la langue de travail en Ontario est l'anglais. L'étudiant francophone se trouve donc dans l'obligation d'exercer sa profession en anglais. Serait-il, par conséquent, réaliste et rentable pour un étudiant franco-ontarien de se préparer à pareil marché du travail en faisant ses études universitaires en français?

Ensuite on souligne qu'en fait les étudiants franco-ontariens ont déjà en majorité opté pour une formation universitaire en anglais.

Enfin on affirme que le bilinguisme est la pente fatale vers l'anéantissement. Il est presque impossible à un franco-ontarien de ne pas subir dès son jeune âge l'influence socio-culturelle de l'anglais. Pourquoi dès lors s'attaquer à l'inévitable?

Examinons le bien-fondé de ces objections, et tout d'abord l'affirmation d'une anglicisation complète à plus ou moins brève échéance.

En considérant le passé de la francophonie ontarienne, il semble tout à fait prématuré d'en prédire la disparition. Depuis quelques années, les jeunes Franco-Ontariens peuvent pour la plupart faire toutes leurs études primaires et secondaires en français. Il y a donc là un progrès important. Il est vrai que l'accroissement escompté du nombre d'étudiants francophones s'inscrivant dans les programmes ou cours ouverts en français dans les universités ontariennes ne s'est pas réalisé, mais on peut expliquer en partie ce fait par la forte augmentation du nombre d'étudiants qui optent pour les études collégiales ou le marché du travail.

Quant à l'objection que la majorité des étudiants francophones ont déjà opté pour une formation universitaire en anglais, elle rejoint celle mentionnée plus haut, à savoir le souci d'efficacité et de rentabilité. On ne peut nier qu'en Ontario une formation universitaire en anglais assure une meilleure chance d'emploi et de mobilité sociale. Cependant, le critère de la rentabilité et de la réussite n'a jamais été et ne doit pas être le seul dans la motivation des choix effectués par une société ethnique. L'étudiant franco-ontarien qui termine ses études dans une école secondaire de langue française n'a pas encore acquis la maîtrise de sa langue. S'il devait opter pour la poursuite de ses études dans la seule langue anglaise sans même se retrouver fréquemment au sein d'un milieu proprement francophone, il est à craindre qu'il ne puisse arriver à connaître suffisamment l'une ou l'autre des deux langues.

L'étudiant franco-ontarien possède une culture qui lui est propre. Une culture, c'est un style de vie, une façon d'agir; c'est une manière globale d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de moeurs et d'habitudes; c'est un élément qui se construit et s'enrichit de jour en jour et qui doit même parfois être défendu vigoureusement, surtout quand il s'agit de la culture d'un groupe minoritaire. Opter pour des études universitaires en français, c'est s'engager à consacrer une partie de sa vie aux activités propres à contribuer à l'amélioration et à l'avancement du milieu et de la collectivité auxquels appartiennent les Franco-Ontariens.

L'amélioration du sort des Franco-Ontarien dépendra en grande partie de l'effort soutenu que ceux-ci consacreront à l'acquisition du pouvoir qui réside aujourd'hui dans le savoir. Le nombre des postes importants occupés par des Franco-Ontariens ne correspond nullement au nombre total de la population francophone de l'Ontario.

Or, si nous ne sommes pas présents au sein des groupes qui détiennent le pouvoir, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que nos interventions, nos pétitions soient reçues favorablement. Il faut avoir des nôtres, des Franco-ontariens, près du centre de la décision et du pouvoir. Pour y arriver, il faut former des chefs de demain en grand nombre dans toutes les disciplines du savoir. Et si l'étudiant franco-ontarien veut être fidèle à un système de valeurs enracinées dans sa chair et dans son sang, il optera pour des études universitaires en français.

DECISION

Ottawa, le 12 novembre 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet immédiatement.

Décision CRTC 75-548

TORONTO, CHATHAM, SAULT STE-MARIE, KINGSTON, THUNDER BAY, BELLEVILLE, OTTAWA (ONTARIO) - 751160300

Foster Hewitt Broadcasting Limited

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique MA se composant des stations CKFH Toronto (Ontario); CFCO Chatham (Ontario); CKCY Sault Ste-Marie (Ontario); CKLC-FM Kingston (Ontario); CJSD-FM Thunder Bay (Ontario); CJBQ-FM Belleville (Ontario) et CKBY-FM Ottawa (Ontario) dans le but de diffuser 25 des parties de hockey du club Toronto Maple Leafs pendant la saison 1975-76.

Décision : APPROUVÉ

Le Conseil accorde une licence à Foster Hewitt Broadcasting Limited expirant le 31 mars 1976 pour diffuser ces joutes de hockey du club Toronto Maple Leafs aux conditions qui y seront spécifiées.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

Le Conseil des Ecoles Séparées du Toronto Métropolitain

ETUDE DES PRINCIPES DIRECTEURS S'ÉCHELONNANT SUR CINQ ANS SOIT DE 1975–1980

Comme il a été annoncé précédemment, on a autorisé l'étude des principes directeurs en vue de projeter l'orientation du système et de faire des recommendations au niveau de ce qui suit:

(a) programme et calendrier des cours;
(b) perfectionnement du personnel;
(c) organisation scolaire;
(d) emplacement futur, plan et fonctionnement des écoles;
(e) coût du financement du système éducatif catholique dans la région métropolitaine.

A cause de la grève des postes qui sévit en ce moment, les citoyens en tant que particuliers, les collectivités ou les organismes intéressés sont informés que l'échéance pour les soumissions orales ou écrites a été reportée au 29 novembre 1975. Les soumissions écrites peuvent être délivrées à l'école séparée la plus proche de chez vous. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le numéro 421-8950 (poste 305 ou 247)

J. GRITTANI
PRÉSIDENT

B. E. NELLIGAN
DIRECTEUR

LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES DU COMTÉ DE HALTON

Le Conseil des Ecoles Séparées du comté de Halton recherche
Directeur - Directrice
pour le 1er janvier 1976 à l'Ecole Sacré-Coeur à Georgetown

QUALIFICATIONS MINIMALES :
Brevet permanent d'enseignement catégorie 4-émis par le Ministère de l'Education de l'Ontario.

EXPÉRIENCE :
Au moins 5 ans d'expérience dans les écoles de langue française de l'Ontario.

Prière d'adresser votre demande avec curriculum vitae ou téléphonez à M. C. G. Byrnes, directeur général, Conseil des Ecoles Séparées du comté de Halton C. P. 308, Burlington, Ontario. (416) 632-6303

Le monde enchanté d'Hébert

par François Ricard

Deux choses me frappent dans les petits livres que Louis-Philippe Hébert a publiés depuis trois ou quatre ans, et qui sont demeurés malheureusement trop peu connus. Je pense en particulier au **Roi jaune** (1971), sorte d'épopée farfelue, aux **Récits des temps ordinaires** (1972), et surtout à la série des trois volumes de proses que forment le **Cinéma de Petite Rivière** (1974), **Textes extraits de vanille** (1974) et, tout dernièrement, **Textes d'accompagnement**, aux éditions de l'Aurore.

C'est, d'abord, la liberté et la richesse de l'imagination, son extrême légèreté. Lire Hébert, c'est entrer dans un monde où, comme dans l'univers enfantin, les objets les plus familiers, fruit, meuble, insecte, caillou, deviennent comme enchantés, vivant soudain d'une vie imprévisible, subissant toutes les métamorphoses possibles, échangeant leurs propriétés, conversant non seulement les uns avec les autres, mais avec l'homme qui assiste à cette féerie, à la fois ravi et inquiet. Les situations les plus cocasses, les modifications les plus inimaginables de l'ordre naturel, sont relatées d'une façon qui les rend non seulement vraisemblables, mais normales et courantes. La frontière ordinaire entre l'esprit et le monde inanimé s'ouvre tout à coup: l'homme, au milieu des choses douées désormais de parole et d'une étonnante mobilité, se sent chez lui, réconcilié avec ce qui lui est normalement fermé ou étranger, mais en même temps il est épié, menacé par une secrète animosité de ces choses à son endroit. On n'est pas loin, ici, d'**Alice au pays des merveilles**, du surréalisme, ou du Kafka de **la Métamorphose**, c'est-à-dire en plein «merveilleux», mais un merveilleux né de la vie quotidienne.

Mais ce qui fonde toutes ces imaginations et les rend d'autant plus captivantes, c'est la grande qualité de leur écriture: une prose à la fois régulière et pleine de surprises, souple dans sa rigueur, ennemie des facilités et pourtant libre, d'une liberté totale: une langue qui ne se répète jamais, qui joue de toutes les possibilités de la syntaxe et du vocabulaire, et qui invente, qui s'invente elle-même à chaque page. Et ce style, d'un livre à l'autre, se perfectionne, s'affine sans cesse. Il est, dans **Textes d'accompagnement**, plus juste et plus agile que jamais.

Il faut donc lire ce petit volume, pour le plaisir qu'il procure: l'enchantement de circuler librement parmi les images inattendues que cette écriture fait lever à chaque phrase; et aussi pour le dépaysement dans lequel il plonge son lecteur, qui se met à soupçonner la réalité la plus ordinaire de cacher sous ses apparences de tranquillité une vie pleine à la fois d'attrait, de complicités et de menaces.

Il faut le lire enfin - de même que les livres précédents de Louis-Philippe Hébert - pour les illustrations de Micheline Lanctôt, fines, suggestives, et dont la précision, loin d'offrir une vision réductrice des images contenues dans le texte, ajoute au contraire à leur pouvoir évocateur.

l'artichaut UNE REVELATION

M. Desjarlais-Heynneman

L'Artichaut joué au Théâtre du P'tit Bonheur a été en effet une révélation pour le public à plus d'un titre. Révélation d'abord de l'auteur, dont, il est vrai, nous connaissions déjà quelques réalisations (spectacles de marionnettes et pièce radiophonique) mais que l'Artichaut nous a fait découvrir comme auteur de théâtre sur scène. Ce faisant, on y perçoit une artiste possédant de très grandes qualités d'observation, de l'humour, et une sensibilité des plus émouvantes dans l'expression.

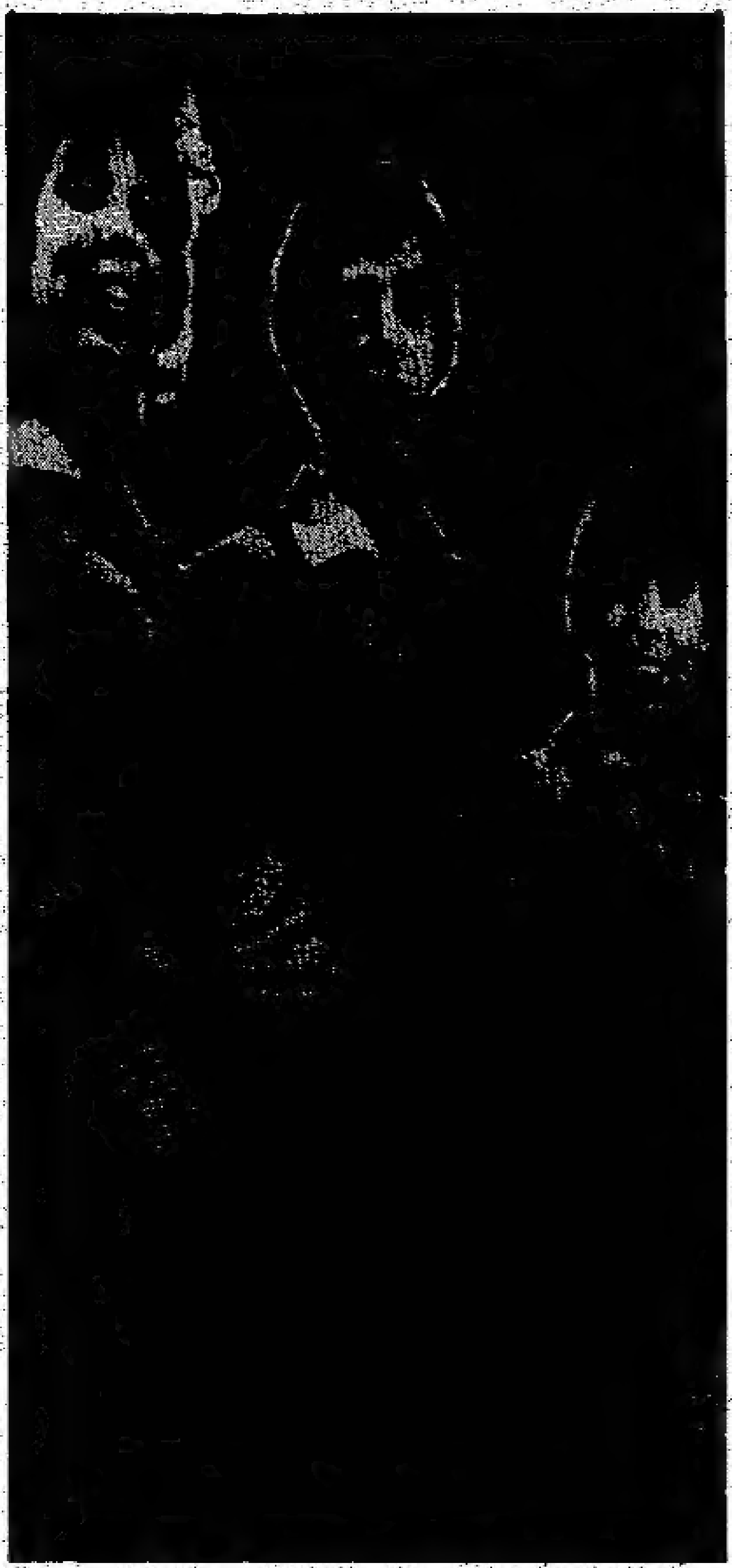

Et puis une autre révélation : celle des Torontois à eux-mêmes. Car, en écoutant dire et chanter ces personnages francophones de Toronto, c'est eux, c'est nous, que nous découvrons, c'est d'eux, c'est de nous que nous rions, c'est sur eux et sur nous que nous pleurons : certaines parties du spectacle, en effet, telle celle de la jeune femme qui s'est fait voler son homme, m'ont émue à en avoir la gorge serrée...

Ni tout à fait pièce de théâtre ni tout à fait comédie musicale, mais quelque chose entre les deux, avec la musique, qui est fort belle, de Jane Vasey, et des chansons de Michel Gélinas, dont les paroles sont aussi très belles, l'Artichaut a été monté avec beaucoup d'imagination et de compétence scénique par ce même Michel Gélinas sur une scène triangulaire (du décorateur Robert Paquette) dont le sol est occupé par de gigantesques cartes de bingo et les murs par diverses diapositives montrant des rues et des scènes de Toronto photographiées par Richard Bourdeau. Au milieu, un immense artichaut...

Et que nous dit l'Artichaut? Il fait parler et chanter les personnages qui habitent Toronto : Québécois, Français, nord-ontariens, ceux qui ont échoué à Toronto, ceux qui ont choisi d'y venir et y sont heureux, ceux qui sont venus "pour un an", "pour apprendre l'anglais", et qui y sont encore... Car bon gré, mal gré, on s'intègre à Toronto, grande ville, polluée, vivante, destructive, cosmopolite, fascinante.

Monika Mérinat la marionnettiste n'a pas manqué d'apposer sa touche personnelle au spectacle. Grâce à du carton et une brocheuse, le spectateur assiste à la fabrication du "Torontois moyen" dont les caractéristiques sont décrites au fur et à mesure par un autre personnage typique de Toronto... une anglophone, professeur de français...

Une à une les feuilles de l'artichaut tombent pour le grand bingo de la vie torontoise que jouent pour nous Johanne Carreau, Suzon Demers et Gilles Savard.

Il faudrait avoir vu la pièce plusieurs fois pour en comprendre tout le sens et en saisir tous les symboles. A la fin du spectacle on peut entendre les spectateurs murmurer: c'est une pièce qui donne à penser, n'est-ce-pas?" Et, ce suprême compliment: "Ces choses-là, j'aurais pu y penser moi-même!"

Outre celles précédemment nommées, un grand nombre de personnes ont travaillé à l'Artichaut et je m'en voudrais de ne pas nommer Renée Schouten, Martine Grenier, Christian Carreyrou, le Downchild Blues Band et, naturellement, toute l'équipe du TPB.

Avec l'Artichaut, le public s'est vu offrir un spectacle original, bien monté et intéressant.

CINÉMA
EDITION SPECIALE

Après "Z", après "Etat de siège", Costas Gavras remue encore la boue de l'injustice dans son dernier film, "Edition Spéciale" : Cette fois c'est le Gouvernement de Vichy, sous l'égide du Maréchal Pétain, invisible comme un Dieu mythique et dont la voix rappelle celle de de Gaulle (allusion voulue de la part de Costas Gavras?) Le Ministère de l'Intérieur et ses comparses, dévorés par le feu de l'ambition, signent une loi rétroactive visant à condamner à mort six détenus quelconques pour venger l'assassinat d'un officier allemand et prévenir toute répression allemande.

L'alternance des tableaux Vichy-Paris, de par son rythme de plus en plus frénétique et irrégulier, précipite vers la tragédie révoltante. A Vichy, se poursuit une vie d'hôtel mondaine composée de plaisirs sociaux et de cures thermales, entâchée de distorsions infâmes à la justice. A Paris se consume la fièvre du patriotisme des jeunes communistes exaspérés par des fusillades injustes et fomentant avec angoisse et courage le complot fatal.

La farce tragique s'installe : la machine de l'injustice se met en branle. Les remords vagues des représentants de la loi, l'aberration des accusés et des avocats devant la démence des sentences fixées à l'avance, l'espoir vaincu, conduisent à une atmosphère tendue, malsaine, entrecoupée de rires jaunes et de délire : par exemple, l'accordéon emprisonné dans l'imagination d'un détenu résonne dans les couloirs de la Cour où sont assis les bourreaux ridiculement consciencieux dans leurs préparatifs sinistres; les magistrats sans scrupules restent, à la fin, impunis pour leurs jugements monstrueux.

Le film a réussi à tisser une toile d'indignation et de gêne chez le spectateur grâce à un choix d'acteurs à l'interprétation sans bavure (à signaler M. Galabru, C. Piéplu et M. Baquet dans des rôles assez inhabituels), à une sensibilité contenue, à des images brutales et réalistes et aussi à une impression illusoire d'objectivité.

Marcelle Lean.

DECISION

Ottawa, le 31 octobre 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet immédiatement.

Décision CRTC 75-534

MONTREAL (QUEBEC) - 741209100

Supravox Corporation Limitée - Supravox Corporation Limited
Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CKMF-FM Montréal (Québec) afin d'ajouter l'exploitation multiplex de communications secondaires (EMCS).

TORONTO (ONTARIO) - 740007000

Radio Rogers Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CHFI-FM Toronto (Ontario) afin de supprimer l'exploitation multiplex de communications secondaires (EMCS).

TORONTO (ONTARIO) - 740435300

CHUM Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CHUM-FM Toronto (Ontario) afin d'ajouter l'exploitation multiplex de communications secondaires (EMCS).

Décision : APPROUVE

A l'audience publique tenue à Hamilton, Ontario le 6 mai 1975, des intervenants à la demande de CHUM Ltd. ont soulevé la nécessité de l'utilisation des fréquences publiques limitées pour la diffusion au moyen de la technique dite EMCS de musique d'ambiance, ou d'autres services qui sont de moindre intérêt pour le public en général, tel que défini par la Loi sur la radiodiffusion, étant donné que ce service de musique d'ambiance peut être distribué par d'autres moyens.

Actuellement, les récepteurs spéciaux nécessaires au décodage des signaux diffusés au moyen de la technique dite EMCS ne sont pas facilement accessibles au public. Néanmoins, le succès des services du "livre parlant" aux aveugles, qui existent présentement aux Etats-Unis, semble indiquer qu'on peut rendre de grands services au public au moyen de cette technique.

Tandis que la demande de fréquences MF augmente, particulièrement dans le domaine des services spécialisés de radiodiffusion destinés à des fractions limitées de la population, il faut envisager un meilleur usage de l'EMCS.

Le Conseil estime que l'exploitation multiplex de communications secondaires constitue une forme de radiodiffusion dans le sens de la Loi sur la radiodiffusion. En vertu de cette Loi, les titulaires ne sont donc pas exempts de leur responsabilité générale quant à la teneur de ces émissions.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

AFCSO: 100 PARTICIPANTS À TORONTO

Le samedi 15 novembre, avait lieu à l'Ecole Secondaire Etienne Brûlé à Toronto, une session d'affaire de l'AFCSO (Association Française desCommissairesScolaires d'Ontario). Une centaine de participants se divisèrent en trois ateliers dirigés respectivement par MM. Jules Drouin, Ryan Pâquette et Lionel Rémillard.

Le but de la réunion était d'étudier certaines recommandations, faites lors du dernier congrès annuel de Ste-Adèle, d'étudier ces modalités d'application et de suggérer certains amendements.

Notons entre autres la recommendation qu'une école française soit définie comme étant une école où la langue d'administration, de communication et d'enseignement est le français. D'autres sujets de discussion portèrent sur les difficultés auxquelles doivent faire face non seulement les commissaires scolaires mais surtout les membres des comités consultatifs de langue française. A ce sujet on apprit que le Conseil des Langues d'Enseignement allait organiser dans la province des séances d'information destinées à tous ceux qui sont impliqués dans l'enseignement aux francophones, afin qu'ils puissent mieux jouer leur rôle. D'autres sujets qui furent soulevés lors des ateliers concernent la possibilité d'établir des comités consultatifs de langue française au niveau élémentaire, l'étude des avantages, désavantages, obstacles qu'entraînerait la créations de commissions scolaires homogènes de langue française.

Tous les ateliers furent caractérisé par une ambiance de travail sérieux mais aussi de franche cordialité favorisant les échanges d'idées fructueux entre les participants, sous la présidence souriante de Mme P. Picknell.

Lors du dîner offert par la Commission Scolaire de North York, N. W. Dempsey adressa quelques mots à l'assemblée parmi laquelle on pouvait noter M. M.Y. Giroux, surintendant des écoles à Welland, et le Dr. Léger du Ministère d'Education d'Ontario, de Ste-Catherine.

A la fin de la réunion, MM. Charles Arsenault et D. Clune, commissaires des écoles séparées de Toronto, invitèrent les congressistes à tenir leur prochaine réunion dans une des écoles séparées de Toronto, les assurant d'un accueil chaleureux.

Marchez régulièrement pour marcher longtemps.

Marchez. Dès aujourd'hui.

ACFO

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU MOUVEMENT "C'EST L'TEMPS" VEUILLEZ VOUS ADRESSER AUX PRESIDENTS DES REGIONALES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE - FRANCAISE DE L'ONTARIO (ACFO)

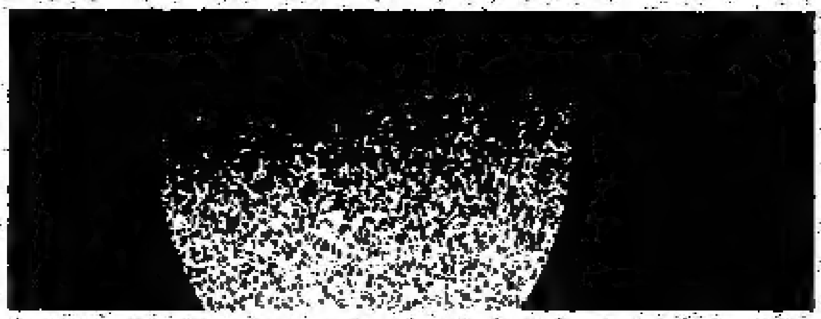

MUSIQUE POUR TOUS

PAR FRANCINE ROBITAILLE MARSTON

SERGE ET REGGIANI EN SCENE Polydor 2393118

C'est un très beau disque que nous offrent ces deux artistes, père et fils. Les chansons ont de belles mélodies mais surtout des paroles intéressantes. Il n'y a pas d'interruption entre la plupart des chansons, elles s'enchaînent tout naturellement tant par la mélodie que par le texte. "Arlequin assassiné" est un poème musical intéressant où l'on apprend que l'assassin est chacun d'entre nous. "La Java des bombes atomiques" est drôle et sérieuse à la fois. Quand à "La Déprime", chanté par Stephan et composé par lui également, c'est une chanson grave et mélodieuse. J'ai beaucoup aimé "Le souffleur" qui traduit la frustration de la personne qui en fait est souvent responsable du succès des acteurs : ce souffleur qui a un talent d'acteur, (du moins, le croit-il).

Serge et Stephan Reggiani ont des voix bien semblables, de belles voix chaudes; et sont d'excellents interprètes.

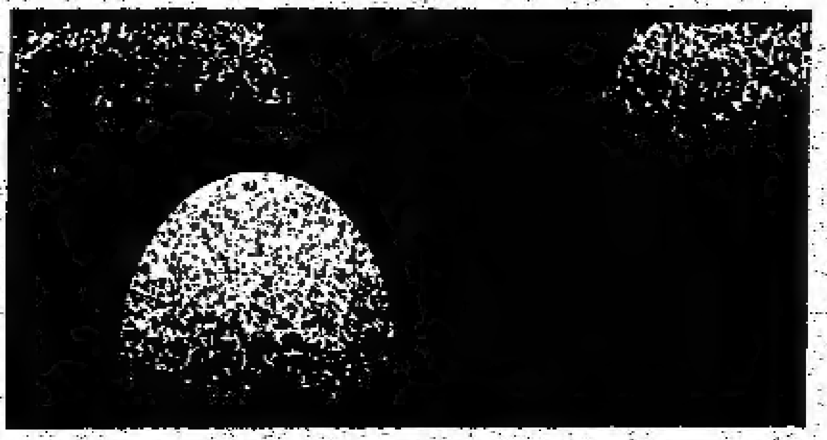

On s'amuse bien en motoneige!

Voilà ce que fait le gouvernement de l'Ontario pour que l'on puisse s'amuser sans danger.

Nous avons maintenant de nouvelles lois régissant les véhicules motorisés sur neige, que l'on appelle généralement motoneiges.

Toutes les motoneiges doivent être immatriculées au ministère des Transports et des Communications de l'Ontario (Tout véhicule déjà enregistré doit être réimmatriculé). L'immatriculation est gratuite.

Par ailleurs, toute personne qui conduit une motoneige en dehors de sa propre propriété doit obtenir un permis. Les droits de permis sont de $10.00 par an (exception faite de certaines régions isolées désignées, dans le nord de l'Ontario).

A vrai dire, il est très facile de se conformer aux nouveaux règlements. On peut réimmatriculer toute motoneige déjà immatriculée pour obtenir son permis annuel dans n'importe quel bureau d'immatriculation des véhicules du ministère des Transports et des Communications de l'Ontario (au même endroit que pour les plaques d'automobile).

Si vous achetez une motoneige neuve, le concessionnaire doit la faire immatriculer en votre nom dans les six jours qui suivent l'achat.

Il faut coller ou peindre le numéro d'immatriculation de la motoneige de chaque côté du capot du véhicule. Les chiffres doivent avoir de 2" à 3" de haut et leur couleur doit contraster avec celle de la motoneige.

Le permis est attaché au certificat d'immatriculation et chaque conducteur reçoit deux vignettes à coller sur le capot de la motoneige selon les instructions données.

Et c'est tout.

Il ne faut conduire une motoneige nulle part (dans sa propre propriété excepté) sans permis et avant d'avoir immatriculé le véhicule.

Tout conducteur doit connaître et observer les règles de fonctionnement et les règlements de sécurité applicables aux motoneiges et se renseigner sur tout décret municipal pouvant s'appliquer là où il utilise sa motoneige.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à la:
Direction de l'information et de la sécurité publique, Ministère des Transports et des Communications
1201 Wilson Avenue
Downsview, Ontario M3M 1J8

Ministère des Transports et des Communications
James Snow, ministre

Province de l'Ontario
William Davis, premier ministre

DECISION

Ottawa, le 18 novembre 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet immédiatement.

Décision CRTC 75-554

TORONTO, KITCHENER (ONTARIO) - 751200700

CFTO-TV Limited

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision dans le but de diffuser les parties de hockey des Maple Leafs de Toronto disputées à domicile le mercredi soir. Le réseau projeté serait composé des stations CFTO-TV Toronto et CKCO-TV Kitchener (Ontario).

Décision : APPROUVÉ

Le Conseil accorde une licence à CFTO-TV Limited expirant à la fin de la saison 1975-76 de hockey, aux conditions qui y seront spécifiées.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

L'ALLIANCE FRANCAISE

M. JEAN ONIMUS A TORONTO

Le lundi 17 novembre, à 20h30, dans ses locaux à LA MAISON, L'ALLIANCE FRANCAISE DE TORONTO reçoit son premier conférencier officiel, M. Jean Onimus. M. Jean Onimus, délégué par Paris, fait une tournée des Alliances Françaises au Canada et aux Etats-Unis où il donne des conférences traitant tant de philosophie que de théâtre ou de poésie.

Toronto avait choisi un sujet pouvant particulièrement intéresser non seulement les professeurs de français mais tous ceux qui enseignent la littérature quelle qu'en soit l'origine: "Les problèmes de l'enseignement littéraire en France".

DEVRAIT-ON LES ABOLIR?

Le mercredi, 3 décembre, de midi à 13h30 à LA MAISON, CENTRE FRANCOPHONE, (64 est, rue Charles, Toronto) aura lieu le 3e déjeuner-débat de l'Alliance Française.

L'invité, Monsieur Norman Hartley, journaliste au Globe & Mail, a choisi comme sujet : "Les journalistes, devrait-on les abolir?". Membres: $3,50, Non-membres: $4,50

FRANCE-CANADA

Le souper de France-Canada du 8 décembre aura lieu s'il y a assez de réservations. En raison de la grève des postes on est prié de communiquer avec M. Lucien L'Allier à Toronto au 425-6713.

M.PIERRE BERNARD COUSTE A TORONTO

M. Pierre Bernard Cousté, vice-président du parlement européen de Strasbourg, France, donne une conférence de presse à l'hôtel Westbury de Toronto (au Westbury balroom) à 17 heures, le 27 novembre.

M. Cousté est, entre autres, membre du Parlement français, membre du Canadian Institute of International Affairs, et président européen de la Fédération des Jeunes Patrons.

La conférence porte sur le récent développement des affaires européennes.

COUP D'OEIL

UN APERÇU DES ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

L'Ontario a maintenant un régime de médicaments gratuits. Ainsi, toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus, de même que toutes celles qui reçoivent une aide financière en vertu du Régime de revenu annuel garanti du gouvernement de l'Ontario (GAINS) pourront obtenir des médicaments prescrits sans payer. Cependant le Régime prévoit que seuls les quelques 1,500 médicaments énumérés dans le Formulaire des médicaments approuvés peuvent s'obtenir gratuitement.

•

N'oubliez donc pas de dire à votre médecin ou dentiste que vous êtes admissible au Régime de médicaments gratuits, afin qu'ils vous prescrivent des produits qui figurent sur la liste des médicaments gratuits.

Pour de plus amples renseignements consultez le dépliant intitulé "Ce que le régime de médicaments gratuits vous offre!" Ce dépliant est disponible en français. Vous pouvez vous le procurer en vous adressant au Ministère de la Santé.

•

...QUI SOMMES-NOUS, OU SOMMES-NOUS?

Une nouvelle brochure intitulée "Le gouvernement de l'Ontario" vient d'être publiée en français. Le nouveau dépliant aide à comprendre la structure du gouvernement et à en localiser les principaux bureaux à Queen's Park grâce à une carte détaillée des édifices gouvernementaux.

Si vous ne savez pas où obtenir un renseignement auprès du gouvernement de l'Ontario on vous conseille de vous adresser à la : direction des renseignements au public, Ministère des Affaires culturelles et des Loisirs, Bureau M1-50 édifice Macdonald, Queen's Park, Toronto M7A 2R9, Téléphone (416) 965-3535.

•

...PLAIGNEZ-VOUS... CA AIDE!

C'est au Bureau de la Protection du Consommateur, 555 rue Yonge à Toronto que vous devez loger vos plaintes si vous vous sentez lésés dans une transaction commerciale.

Ce bureau a reçu en 1974 plus de 5297 lettres de plaintes soit 778 de plus que l'année précédente.

Parmi les plaintes les plus nombreuses il est intéressant de remarquer celles qui ont trait à l'entretien des maisons, réparations etc. (665) et aux meubles et appareils domestiques (641) Viennent ensuite les plaintes au sujet des téléviseurs (330) et des congélateurs ou plans d'alimentation (319).

Hélas, les Ontariens se font souvent prendre en signant des contrats avec des clubs de disques et des clubs de santé. C'est ainsi que 268 consommateurs mélomanes portèrent plainte alors que 262 Apollons-Venus durent retourner chez eux quelques peu déçus.

•

On prévoit que la première maison à être chauffée seulement par énergie solaire sera terminée dès le 15 janvier 1976. "Provident Home" est une maison expérimentale située dans le canton de King au nord de Toronto, construite par Robert McClintock.

Ce projet a été financé par le ministère fédéral des Affaires urbaines et le ministère ontarien de l'Energie qui co-ordonne le travail de tous les ministères intéressés aux techniques de conservation de l'énergie.

•

Un exemple illustre combien il est important d'absorber une quantité suffisante d'eau : le corps peut survivre plusieurs semaines sans nourriture, mais ne peut survivre qu'environ 7 jours sans eau et moins longtemps sous climat chaud. Comme l'a dit un biochimiste : "avoir faim est désagréable; se déshydrater est désastreux."

"TEST THE MINISTRY AND SEE"

Deux cents personnes environ ont assisté au Colloque sur la vie culturelle des Franco-ontariens. La réunion provinciale a eu lieu à Elliot Lake du 31 octobre au 2 novembre et a regroupé des représentants d'organismes culturels venant des quatres coins de la province.

Les objectifs du Colloque étaient "d'identifier les besoins des Franco-ontariens en matière de culture et, de formuler des recommandations qui permettront de les satisfaire".

Le point culminant de la rencontre était le discours du Ministre Robert Welch. Ce n'était pas une surprise pour les participants d'entendre le Ministre nier les besoins des Franco-ontariens en particulier. "Nous sommes tous des Ontariens et tout le monde joue au baseball dans la même langue"?

Acculé au pied du mur par les nombreux participants agressifs, Monsieur Welsh a demandé aux Franco-ontariens de "tester" son Ministère pour voir si l'aide était disponible.

Il y a également eu une série de mini-conférences pendant cette fin de semaine: "Les ressources culturelles", présentée par Jean-Louis Bourdeau, président de l'ACFO; "Qu'est-ce qu'un club social franco-ontarien" par Robert Potvin; "Qu'est-ce qu'un centre culturel franco-ontarien" par Monique Cousineau; "Les media francophones, par Pierre Tremblay du journal "Le Droit"; "Les sports" par Maurice Régimbal, "Le Conseil des Arts" par Richard Casavent; "L'ACFO" par Rémy Beauregard; "Le Secrétariat d'Etat" par Gérard Gagné. Le tout a été fort apprécié par l'auditoire.

Beaucoup de recommandations ont été soumises au Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes, qui est présidé par M. Omer Deslauriers, et elles seront ensuite données au Ministre Welsh. Parmi celles-ci notons la recommandation de créer un Ministère des Affaires franco-ontariennes, au sein du gouvernement provincial.

- Les participants ont des idées partagées sur l'impact que pourrait avoir ce Colloque. Le regroupement a certainement servi à sensibiliser un Ministre qui a grandement besoin de l'être. Les Franco-ontariens eux, le sont déjà trop.

VOUS VOULEZ CONNAITRE LE NOM D'UN MEDECIN OU D'UN VENDEUR FRANCOPHONE ?

CONSULTEZ "L'AUTRE SON D'CLOCHE"

M. Desjarlais-Heynneman

"L'autre son d'cloche" - c'est son titre - est une publication de 80 pages qui réunit les adresses des ministères, des organismes, des commerces et des spécialistes où l'on peut obtenir des services en français dans la région torontoise. Cette initiative de l'Association canadienne-française de l'Ontario de la région de Toronto a été coordonnée par M. Roland Saintonge (directeur sortant de l'ACFO provincial) assisté de M. Normand Létourneau, avec la collaboration de M. Lionel Rémillard qui a conçu le projet.

Cet annuaire a été préparé au cours de l'été, comme on le sait peut-être, par cinq étudiants de l'école secondaire Etienne-Brûlé dans le cadre du programme de Service communautaire étudiant du Secrétariat d'Etat. C'est ce ministère fédéral qui a en effet défrayé le coût du personnel nécessaire tandis que l'ACFO défrayait celui de la publication proprement dite.

Si j'ai employé "annuaire" en parlant du "bottin des services francophones de la région torontoise" c'est que, les finances le permettant, l'ACFO espère mettre celui-ci à jour tous les ans ou tous les deux ans. Si le nom de votre firme ou de votre groupe n'y figure pas c'est que les renseignements à leur sujet ne sont pas parvenus à l'éditeur. Des additions seraient donc faites lors d'une nouvelle édition, qui pourra également corriger les quelques erreurs qui se sont glissées dans la présente. Mais ne soyons pas trop sévères pour un travail de pionniers qui vient combler une lacune importante dans le milieu francophone de la métropole torontoise.

C'est dans les locaux de la Chasse-Galerie, le 6 novembre dernier à 20 heures, qu'a eu lieu le lancement du fameux "Bottin". Après les discours de M. Roland Saintonge et ceux de M. Alphonse Charette, président sortant de l'ACFO (Régionale de Toronto), de M. Omer Deslauriers, président du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, de M. Lionel Rémillard, directeur de l'école secondaire Etienne Brûlé, M. Saintonge fit signer les principaux collaborateurs et responsables dans un exemplaire qui sera déposé aux archives de l'ACFO. Car tout se passa fort officiellement...

Et le bottin? Pour ma part j'ai déjà commencé à m'en servir. Il est en vente à la Chasse-Galerie, à la Maison, centre francophone, et aux librairies Champlain et Hachette-Garneau, au prix de deux dollars. Les exemplaires s'enlèvent, paraît-il, comme des petits pains chauds.

P.S. Vous connaissez, bien sûr, l'origine du mot "bottin"? C'est Sébastien Bottin, un administrateur français qui, au 19e siècle, a donné son nom à un annuaire de commerce et d'industrie et "bottin" s'emploie, au Canada en tout cas, pour désigner des annuaires de toutes sortes, donc avec un sens qui dépasse largement celui de son origine.

M. Lionel Rémillard au milieu des étudiants de son école qui ont préparé le bottin. De g. à d. Ismail Nazim, Nawin Datoo, Lucie Gervais et Rose Gallant. N'apparait pas sur cette photo, M. Normand Fontaine, l'étudiant qui avait dirigé cette équipe au cours de l'été et qui malheureusement n'a pu être présent au lancement.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ottawa, le 31 octobre 1975

Faisant suite à l'audience publique du 10 juin 1975 au sujet de la divulgation des états financiers relatifs aux entreprises de télévision par câble le Conseil a publié, le 28 octobre 1975, un avis public élaborant la nouvelle procédure qu'il entend suivre en étudiant des demandes d'augmentation de tarif.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis ci-haut mentionné aux endroits suivants : les informathèques régionales de Information Canada, le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal et à Victoria et le bureau du Secrétariat d'Etat à Toronto.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

NOUVELLES RÉGIONALES

NAISSANCE DU "FURETEUR" À OSHAWA

Fin octobre, les élèves de 8e année de l'école Corpus Christi ont fondé un journal "Le Fureteur". Dans l'éditorial, signé Claude Lavergne, on peut lire ceci : "Le but de notre journal est d'améliorer nos connaissances en général mais surtout de nous influencer et de nous encourager à penser, à parler, et à lire en français."

Bravo au "Fureteur"! Ce premier numéro a 12 pages et comprend, entre autres, la liste de tous les élèves qui y ont contribué, une revue de livres pour jeunes, divers "mots cachés", une chronique qui s'intitule "Petites nouvelles" et des caricatures et dessins de jeunes artistes talentueux.

A son jeune confrère "Le Fureteur", Courrier Sud souhaite bonne chance et longue vie...

HAMILTON

LE CLUB RICHELIEU

Le 1er novembre 1975 à 21h, dans la salle des fêtes des "Chevaliers de Colomb", le club Richelieu de Hamilton avait organisé une soirée à l'occasion de l'Hallowe'en : le tout Hamilton francophone se montrait fidèle à l'appel ainsi que de nombreux anglophones.

L'ambiance était dynamique grâce à l'orchestre mais, cette année, peu de choix dans les costumes d'où une sélection rapide des gagnants (quatre personnes costumées : les plus originales étaient un cheikh et sa princesse arabe, la personne la plus amusante était le président du club habillé en soldat armé d'un fusil à eau).

TORONTO

UNE BOUTIQUE DE NOEL

Samedi dernier, le 15 novembre, à la paroisse St-Louise de France, une boutique de Noel battait son plein. Chaque année, la paroisse amasse des fonds en ouvrant une boutique de Noel où l'on vend des articles de toutes sortes, et où l'on fait le tirage d'une magnifique courte-pointe faite à la main. Cette année, l'heureux gagnant fut Monsieur Germain Bourgeois que l'on connait bien, et qui est paroissien de St-Louis de France.

Des objets d'artisanat, fabriqué par les dames de la paroisse dont celles du Comité féminin de St-Louis de France, y étaient à l'étalage en plus de quelques morceaux fabriqués et offerts par un groupe d'étudiants en art industriel de l'école secondaire Etienne Brûlé. Certains kiosques contenaient aussi des objets offerts par des paroissiens jouets neufs ainsi que chaussures et pantoufles neuves. Un encan (de manteaux neufs) apporta à cet événement un ton des temps anciens.

Une boutique de pâtisseries-maison et un restaurant offrant les mets traditionnels canadiens - français s'occupaient des palais. Tout se clôtura par la messe régulière du samedi à 5h p.m.

La paroisse St-Louis de France en profite ici pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont aidé et donné bénévolement de leur temps et de leurs efforts pour assurer le succès de cette initiative locale. On y a fait $2,000 de profit, grâce aux paroissiens et amis qui s'y sont rendus.

Mme Claudette Blais

CONFIRMATION EN FRANCAIS

Dimanche dernier, le 16 novembre, Son Excellence Mgr. Pocock conférait la confirmation à 60 étudiants francophones des écoles Ste-Madeleine, St-Jean de Lalande et Etienne Brûlé (école intermédiaire). Cette célébration religieuse a eu lieu en français à la paroisse St-Louis de France.

Marcher, c'est bon marché.

Marchez. Dès aujourd'hui.

ILS N'Y SONT PAS ALLES ASSEZ FORT!

Lors d'une réunion le 15 novembre dernier à North Battleford, Saskatchewan, le Comité exécutif de la Fédération des Jeunes canadiens-français a décidé d'appuyer le rapport présenté par le Groupe de travail sur les minorités de langue officielle malgré leur déception face au ton du rapport et le manque de recommandations spécifiques affectant le secteur jeunesse.

En effet, le Comité exécutif s'est dit d'accord avec les recommandations proposées, particulièrement celles se rapportant à la nomination d'un sous-secrétaire d'état adjoint qui serait responsable d'une direction chargée de s'occuper des programmes d'aide à la minorité francophone, à la formation d'un comité consultatif, à un budget de rattrapage et à l'établissement d'un plan à long terme. Cependant, il considère que le groupe de travail n'y est pas allé assez fort dans ses recommandations contrairement à la plupart des mémoires présentés.

Le mémoire fait mention du secteur jeunesse, mais le Conseil exécutif a voulu réitérer sa position en ce qui concerne la nécessité d'un programme plus élaboré pour le secteur jeunesse. Il considère que ce secteur est primordial à la survie des francophones et doit être développé adéquatement.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent parvenir à nos bureaux le mercredi. MINIMUM 20 MOTS, 12c par mot. Annonce encadré 50c additionnel.

OPPORTUNITÉ FANTASTIQUE

Couples sérieux et ambitieux, augmentez vos revenus à temps partiel - Tél: 275-6132

HAMILTON

Le Comité Culturel francophone de Hamilton est à la recherche d'un animateur culturel à temps partiel pour la ville de Hamilton.

Exigences : connaître le milieu francophone de Hamilton. Avoir une connaissance de l'anglais. Avoir une certaine expérience de l'animation. Le salaire : à discuter. Date limite : 18 novembre 1975.

Faire parvenir son curriculum vitae au : Comité Culturel francophone de Hamilton, 132 rue Blake, Hamilton, Ontario. Téléphone : (416) 547-5759 entre 11h. et midi.

EMPLOI DEMANDÉ

Jeune français - cherche place au pair - dans l'hôtellerie pour dix mois. Ecrivez à Olivier Lafon, 19 rue C. Nodier, 25000 BESANCON - FRANCE.

PETIT COURRIER DU COEUR

Jeune femme dans la trentaine, séparée, aimerait rencontrer compagnon 35 ans à 45 ans aimant danse, cinéma, etc. Si tu es seul, appelle 270-2536.

A VENDRE

À VENDRE MOTEL TAVERNE

$240,000. Revenu brut - Route #2 - 22 milles seulement de Cornwall-Ontario 1/2 mille en dedans du Québec. Situé dans un très beau village. Une affaire d'or pour une famille ou avec un partenaire. Propriétaire forcé de vendre - prix demandé $260,000. seulement avec conditions flexibles. FAITES UN OFFRE. Communiquez avec : M.R. Lawer 811-3890 ou 293-7416. D. Wilson Real Estate Limited.

Escompte accordé à tout abonné de Courrier-Sud.

HENRI LAURENCIN

Bur. 291-4856
Res. 751-0708

Fer ornemental, rampes d'escalier ou de balcon, grille de séparation, grille de foyer ou de cheminée, fer forgé et tout travail de fer et de soudure.

230 Nugget Avenue
Unit 2
Scarborough, Ont.
M1S 3J2

ROTFARB & WINER

COMPTABLES - AGRÉÉS

27 PRINCE ARTHUR AVENUE, TORONTO
TEL : 961 — 7773 — METRO : MUSEUM

FLORIDE

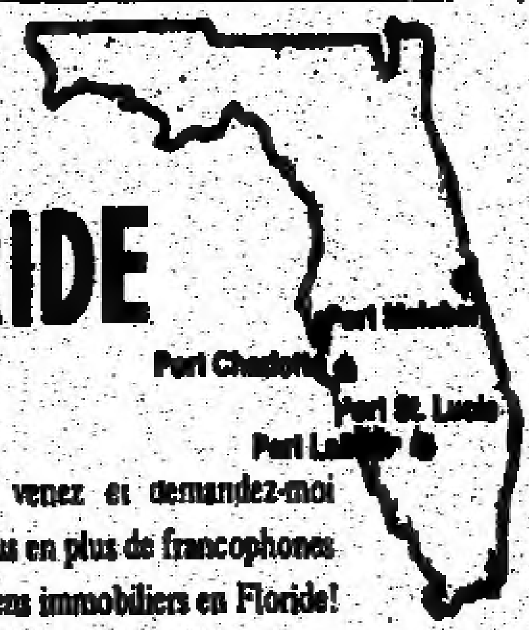

Vous aussi venez et demandez-moi pourquoi de plus en plus de francophones achètent des biens immobiliers en Floride!

Peut-être à cause de conditions très intéressantes telles que:

- le très bas intérêt de 7 pourcent
- l'hypothèque ouverte
- les terrains vastes 1/4 d'acre minimum
- le soleil - la pêche - le golf et le tennis!

Pour plus de renseignement, appelez:

489-1573

et demandez Tom Petacia de;

CAN-AM REAL ESTATE LTD.
REAL ESTATE BROKER

Authorized Ontario Representative for General Development Corp.

1000 FINCH Ave. WEST (Toronto), Ontario M3C 1Z3
OA-1-764-74

Fonction publique Canada
Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

Ministère des Communications
Agence des télécommunications gouvernementales
Ottawa, Ontario

CARRIERES D'EXPERTS-CONSEILS EN TELECOMMUNICATIONS

Traitement maximal: $20 245 (sujet à révision à compter du 24 décembre 1975)

No de concours: 6-A-A-017(41)

L'Agence des télécommunications gouvernementales a un besoin immédiat de plusieurs experts-conseils compétents en matière de télécommunications.

Les entrevues auront lieu à Ottawa et dans d'autres centres importants à travers le Canada.

Fonctions

- Fournir aux divers ministères des recommandations sur les plans techniques et économiques au sujet de l'application et de l'utilisation des télécommunications;
- Effectuer à l'intention des ministères de l'Etat des études portant sur les besoins en matière de diffusion de l'information, et coordonner la planification et l'utilisation du téléphone, des réseaux et transmission des données, du fac-similé et de la téléinformatique;
- Participer à l'élaboration de cahiers des charges concernant les services de télécommunications et les acquisitions importantes de systèmes de télécommunications y compris les systèmes téléinformatiques, et coordonner l'installation et l'exploitation courantes de ces systèmes;
- Coordonner les besoins du gouvernement fédéral en tenant compte des possibilités des fournisseurs dans le domaine des télécommunications.

Conditions de candidature

Un niveau manifestement élevé de compétence en économie et en technique dans le domaine des télécommunications, ainsi que l'aptitude à établir et à maintenir des relations de travail avec la gestion supérieure au sein de l'industrie et du gouvernement.

La préférence sera donnée à ceux qui possèdent un diplôme universitaire et une expérience pertinente dans le domaine de l'industrie des télécommunications ou celle du traitement des données, en particulier dans les domaines de la conception, du développement et de la mise en oeuvre des systèmes.

Il est aussi souhaitable que les candidats possèdent une certaine expérience dans le domaine de la gestion de projets complexes, y compris la planification des achats. La connaissance du français et de l'anglais est indispensable pour quelques postes; d'autres exigent la connaissance de l'anglais.

Exigences linguistiques

Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat

Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'oeuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à :

Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Pièce 1739 - Tour A, Place de Ville
Ottawa, Ontario K1A 0M7

Date limite: le 30 novembre 1975

NOTE: Pour la durée de la grève des postes, portez vous-même votre demande d'emploi. Les candidats de l'extérieur de la ville peuvent répondre par lettre de nuit, en utilisant le service de télégraphe CN-CP. Prière de mentionner le numéro de concours, vos nom, adresse et numéro de téléphone, de même que vos qualités dans la mesure où elles correspondent aux exigences du poste. Votre réponse doit se limiter à 100 mots.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS SOCIAUX FRANCO-ONTARIENS

La Fédération des Clubs Sociaux Franco-ontariens a tenu son 16e Congrès annuel à Oshawa les 1er et 2 novembre 1975.

Seize clubs du sud de l'Ontario représentant autant de localités situées entre Brockville et Windsor y avaient envoyé de nombreux délégués.

Messieurs Marcel Castonguay de Welland et Réal Allaire de Guelph ont été respectivement élus vice-présidents des districts no.3 et no.4 de la Fédération et M. Réal Goulet, d'Oshawa, directeur d'éducation de la Fédération.

Les délégués ont participé à quatre (4) ateliers portant sur la culture, les sports, l'éducation et les questions socio-économiques. Comme le faisait remarquer le président de la Fédération, M. Jean Laneuville, la Fédération doit viser, en accord avec tous les clubs affiliés, à conférer à toutes activités sportives, culturelles et sociales son caractère plus authentiquement français. En collaboration avec l'Association canadienne-française de l'Ontario, la Fédération doit également continuer à promouvoir l'implantation d'écoles de langue française et aussi à se tourner vers l'étude, l'élaboration et la mise en oeuvre de plans d'action visant à améliorer la situation économique des Franco-ontariens.

Un atelier en animation sociale de danse sous la direction de M. Jacques Biron, récréologue, a vivement intéressé les délégués. Ceux-ci ont ainsi pu participer à l'organisation de la soirée de danse qui a si magnifiquement couronné ce congrès dans une ambiance française du "tonnerre".

LA MODE

Ted Lapidus

ON CHERCHE UN PRESIDENT A L'ECOLE NOEL CHABANEL

L'Association Parents-Instituteurs de l'école St-Noel Chabanel de Downsview se cherche présentement un nouveau président pour remplacer Laurent Thibault, qui a décidé de s'établir à Georgetown.

Vic Lapointe, surintendant adjoint des écoles de langue française auprès du Conseil scolaire des écoles séparées, a dévoilé la possibilité d'organiser des cours de rattrapage ou des cours d'accélération selon les besoins. Pour de plus amples renseignements, on est prié de communiquer avec l'école au 241-0636.

Claude - Reno Daigle, membre bien connu de la communauté scoute de Toronto est d'avis qu'il est possible de créer une meute de louveteaux à l'école Chabanel si les parents se montrant intéressés.

Pour devenir membre actif de l'A.P.I. :

La cotisation a été fixée à $5.00 par famille à nouveau cette année et les parents sont priés de la faire parvenir à l'école le plus tôt possible.

Il est également question au Conseil scolaire des écoles séparées de tenter une opération d'envergure pour rapatrier des élèves francophones qui fréquentent présentement des institutions de langue anglaise. Il va de soi qu'un programme spécial est prévu pour les élèves qui feraient le changement d'une école à l'autre.

Selon Vic Lapointe, l'école Chabanel est sans contredit l'école élémentaire du Conseil scolaire qui utilise le plus grand nombre d'autobus aux heures de pointe.

Le directeur Michel Broschart rappelle que la collecte des coupons de caisse des magasins Dominion se poursuit et les parents sont priés de faire parvenir tous leur coupons à l'école. Ces coupons serviront à procurer des meubles et accessoires utiles pour le futur édifice de l'école.

C'EST ENCORE L'TEMPS

Me Jean-Jacques Fleury de Welland et Irène Morin-Paraschuk de Mississauga, tous deux directeurs à l'exécutif provincial de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) étaient présents au congrès des clubs sociaux franco-ontariens à Oshawa et y ont apporté des éclaircissements sur les implications juridiciaires, légales et personnelles concernant le mouvement de solidarité de "C'est l'temps" qui revendique l'application du bilinguisme dans tous les domaines des ministères au niveau gouvernemental. Plus de 50 formules y sont été signées supportant le mouvement "C'est l'temps".

Environ 800 signatures ont été recueillies jusqu'ici. L'objectif est de 5,000 signatures pour la fin janvier.

URGENT COURRIER SUD A BESOIN DE PUBLICISTES DANS LA VENTE d'annonces commerciales 961-3335

Commission . . . 30% Désirez-vous augmenter vos revenus rapidement tout en aidant votre journal?

LOI SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET AUX LOCATAIRES

En raison de la grève des postes, le ministère du Revenu a reporté du 16 décembre 1975 au **21 janvier 1976** la date limite pour le renvoi des rôles d'évaluation dans toutes les municipalités et localités de l'Ontario.

En conséquence, et conformément aux termes de la Loi sur l'évaluation foncière, les avis d'évaluation seront distribués à leurs titulaires le 6 janvier 1976, soit 14 jours entiers avant le renvoi des rôles.

Cette prolongation raccourcit la période durant laquelle les propriétaires et les locataires peuvent contester leur évaluation. La date limite pour interjeter appel auprès de Tribunal de révision de l'évaluation foncière a donc été reportée de 6 janvier 1976 au **11 février 1976.**

Au cas où la grève des postes se poursuivrait en janvier, la date du renvoi des rôles d'évaluation sera encore reportée. Toute prolongation sera alors publiée en temps voulu.

REMARQUE: CANTON DE WICKSTEED

Ces modifications *n'affecteront pas* le canton de Wicksteed dans le district d'Algoma. Les avis d'évaluation seront distribués aux propriétaires et aux locataires à la date habituelle, soit le 1er décembre 1975 et le rôle d'évaluation sera renvoyé le 16 décembre 1975. La date limite à laquelle propriétaire ou locataire peut interjeter appel auprès du Tribunal de révision de l'évaluation foncière du canton de Wicksteed est donc le 6 janvier 1976.

Ministère du Revenu

Arthur Meen
Ministre du Revenu
T.M. Russell
Sous-ministre

Ontario

FHH7522BF

LES ECOLES DE NORTH YORK SONT OUVERTES

Les écoles intermédiaires et secondaires de North York sont ouvertes aux étudiants. Des aides qualifiés, sans rémunération, sont à la disposition des étudiants pour offrir leurs services : en pédagogie, dans les excursions scolaires et les activités parascolaires.

Les centres de ressources des écoles sont aussi à la disposition des étudiants.

Pour de plus amples renseignements concernant la position du Conseil scolaire sur la situation des écoles ou la procédure à suivre pour l'emploi des volontaires bénévoles, veuillez téléphoner à : 225-4661.

LE CONSEIL SCOLAIRE POUR LA MUNICIPALITE DE NORTH YORK
5050 YONGE STREET, WILLOWDALE, ONTARIO

C.J. McCaffray
DIRECTEUR D'ÉDUCATION

Dr. David M. Logan
PRÉSIDENT

COUNCOURS CONCOURS CONCOURS

mots croisés · champlain

PROBLEME NO: 13

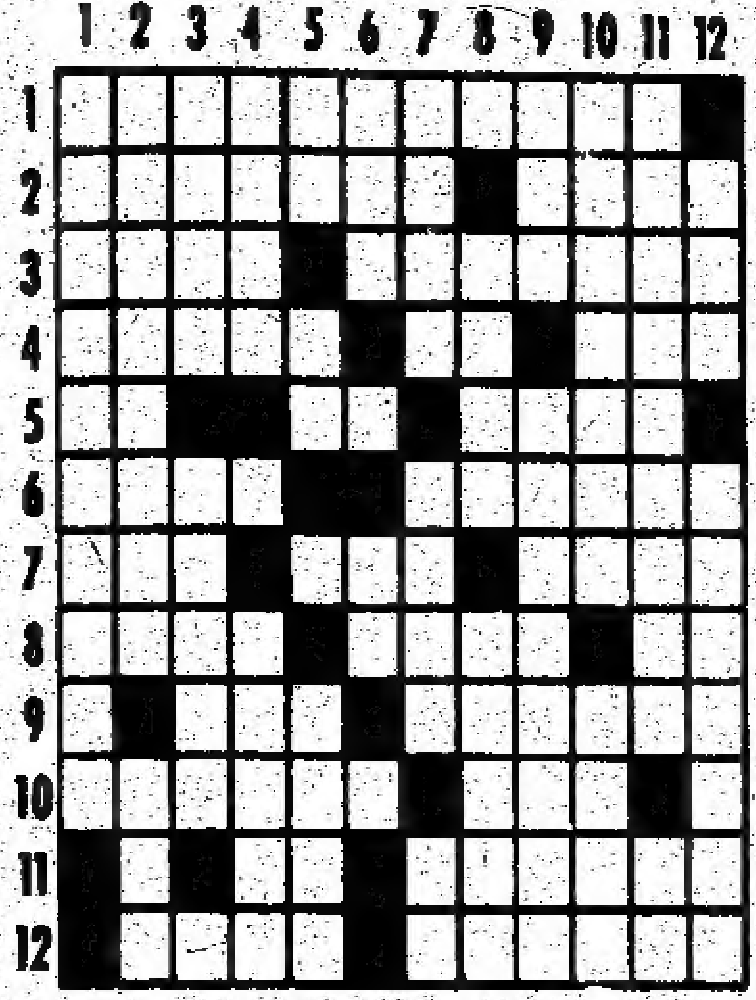

LA LIBRAIRIE CHAMPLAIN, 82 RUE CHURCH, TORONTO 364-4345

ATTRIBUERA 2 best-sellers a deux lecteurs qui auront la bonne reponse

HORIZONTALEMENT

1–Prendre des détours.
2–Vendre. – Golfe de l'océan Indien.
3–Mémoire. – Cours d'eau.
4–Fondateur des Sulpiciens. – Lac au Soudan. – Cérémonie.
5–Soleil. – Coutumes. – Déesse de la Fable.
6–Qui est de feu. – Mouche du sommeil.
7–Voir (anglais). – Prén. fém. – Poitrine d'une femme.
8–Ville d'Italie. – Biscuiterie. – Moi.
9–Pron. pers. – Presser.
10–Chiffre. – Pommade de blanc de plomb.
11–Premier mot de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. Evaporé.
12–Poss. – Qui fait des pesées.

VERTICALEMENT

1–Qui se rapproche du ténor.
2–Etat d'écolier (pl.). – Temps pendant lequel les animaux sont en amour.
3–Viande rôtie. – Claire.
4–Du verbe guéer. – Pays de l'ancienne Asie Mineure.
5–Lui. – Petit ruisseau. – Riv. de France.
6–Animal mou. – Unit les parties du discours.
7–Anc. nom de l'Irlande. – Ne dis pas. – Dans repas.
8–Du verbe voir. – Nouvelle.
9–Pron. pers. – Discret, circonspect (pl.).
10–Expérimenté, distingué. – Prén. masc.
11–Très rare. – Toi.
12–Propre. – Agacer.

AVIS AUX GAGNANTS
Afin de recevoir votre prix, veuillez s.v.p. communiquer dès que possible par téléphone ou par lettre avec la Librairie Champlain - 364-4345

Continuez de faire vos mots-croisés et faites-les nous parvenir lorsque la grève sera terminée. Nous annoncerons alors la liste des gagnants.

ADRESSER LE TOUT A
COURRIER SUD
64, Rue Charles Est
Toronto, Ont. M4Y 1T1

NOM:..
ADRESSE:....................................
....
Tél:..

N'OUBLIEZ PAS QUE CHAMPLAIN EST LA PLUS IMPORTANTE DES

Ti Jean Poilu — LE COIN DES PETITS

Mise en page du Coin des petits par Denise Nadeau

LES ENFANTS!!! NE MANQUEZ PAS...

une adaptation d'un conte franco-ontarien au Théâtre du P'tit Bonheur à Toronto du 1er au 12 décembre.

TOUT SPECIALEMENT POUR LES JEUNES !

L'album bilingue "Oh! Canada", ses jeux, ses chansons, ses récits d'aventures, ses cahiers d'activités, pour VOUS, sur simple demande au:

Commissaire aux langues officielles,
OTTAWA, Ontario,
KIA OT8

IDENTIFIEZ LES SILHOUETTES

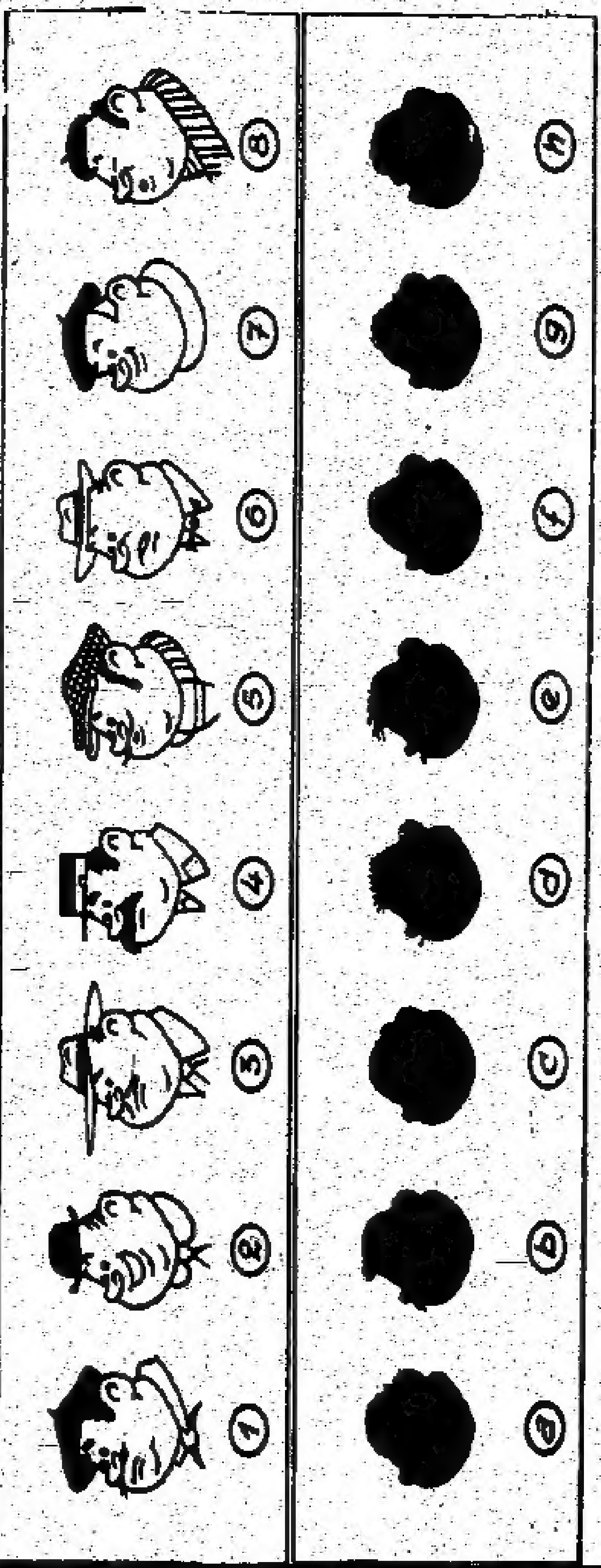

Chacune des silhouettes de la partie inférieure de ce jeu appartient à l'une des têtes des personnages du haut. Voulez-vous les réunir en faisant correspondre lettres et numéros.

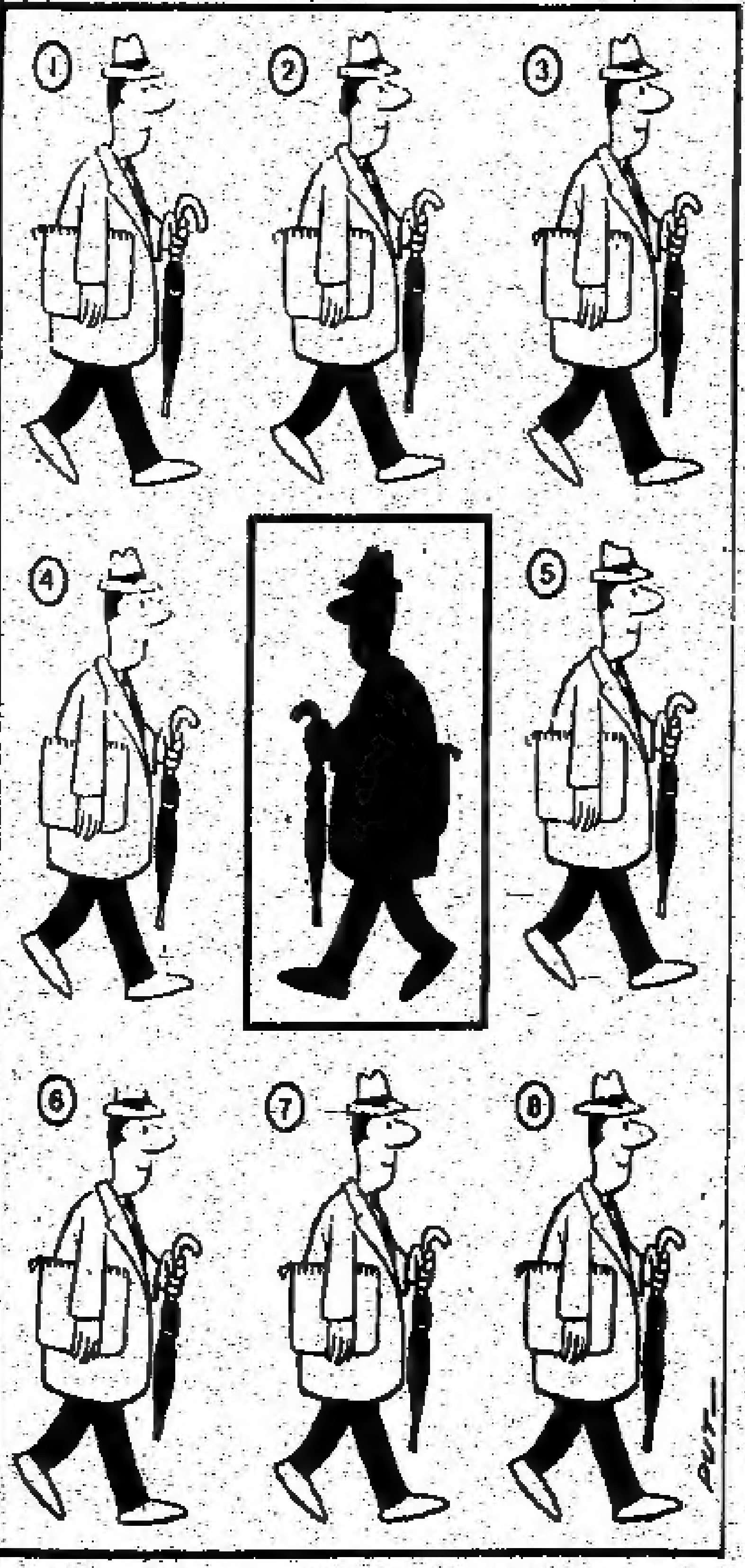

Auquel de ces huit personnages appartient l'ombre qui se trouve au centre du dessin?

MOTS CACHES

6 lettres cachées

K	E	S	R	E	V	I	G	R	E	T	R	O	U	S
I	G	J	E	F	O	R	I	S	N	O	C	E	S	I
O	O	M	V	R	L	A	M	E	O	S	C	O	R	C
V	R	O	E	O	E	R	M	L	T	I	A	R	E	U
A	I	U	R	N	R	E	A	L	I	M	O	N	O	O
L	V	R	I	E	C	M	T	E	F	O	L	L	E	S
S	A	I	E	N	O	E	I	B	T	E	R	D	R	O
E	L	R	A	V	L	T	N	I	E	R	O	N	T	U
S	A	N	[illegible]	E	I	T	O	U	R	I	O	L	A	V
S	I	I	T	F	S	R	A	A	A	D	C	A	S	E
F	R	E	R	E	S	E	D	L	I	E	C	V	L	N
I	E	R	A	R	E	I	V	N	E	S	I	E	E	I
V	E	S	I	N	S	R	E	G	N	O	S	R	P	R
E	R	I	T	E	R	I	N	E	T	R	A	P	P	A
N	I	O	S	R	E	R	I	A	F	S	I	T	A	S

Appartenir
appels
armée
attraits
avoir

Belles

Colis
crocs

Envier

Fermer
financement
folles
frères

Lame
laver
limon

Matin
mise
mourir

Nieront
noces
notifieraient

Occis
ordre

prône

Radis
rare
remettre
retire
rêverie
rides
rival
rose

Santé
satisfaire
sirop
soin
songer
soucis
souvenir

Tergiverser
tiare
tour
trous

Valoir
valses
vifs
voler

LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE DU TORONTO MÉTROPOLITAIN SONT **LÉGALEMENT** EN GRÈVE

PARENTS, ÉTUDIANTS ET CITOYENS SE DEMANDENT —

DE QUOI S'AGIT-IL?

LES POINTS FONDAMENTAUX:

* RATTRAPAGE

* PROTECTION DES SALAIRES

* ÉGALITÉ DES SALAIRES

RATTRAPAGE : POURQUOI?

Voici ce qui s'est passé depuis 1971: —

- Augmentation du coût de la vie d'à peu près 42%
- Le prix des produits industriels a augmenté de 58%
- Augmentation phénoménale des prix de gros de 190%
- Augmentation de 49% du salaire hebdomadaire moyen dans le secteur industriel

MAIS NOTRE SALAIRE N'A AUGMENTÉ QUE DE 8% POUR UN ENSEIGNANT DÉBUTANT ET 18% POUR LES ENSEIGNANTS D'EXPÉRIENCE, UNE MOYENNE DE 13%. NOTRE SALAIRE A ACCUSÉ UN RETARD D'À PEU PRÈS 29% SUR CELUI DES AUTRES CANADIENS.

C'est pour cette raison que le recherchiste nommé par le gouvernement a recommandé une augmentation de 26.2% pour cette année et 9.2% pour l'année 1976-77 - INFÉRIEURE À UNE AUGMENTATION DE SIMPLE RATTRAPAGE - augmentation que nous avons agréé d'accepter. En traçant son projet de loi sur le contrôle des prix et des salaires, le Gouvernement Fédéral a reconnu la justice et la nécessité pour des groupes comme les nôtres de rattraper le retard accusé.

POURQUOI PROTEGER NOTRE SALAIRE?

Notre pouvoir d'achat s'est érodé au cours des cinq dernières années, parce qu'à la différence d'autres contrats ouvriers, les nôtres n'ont jamais contenu une clause effective de protection ou d'indexation des salaires. L'offre du Conseil Scolaire prévoit à peine une augmentation d'un demi pour cent au cours des deux prochaines années. Même si le taux d'inflation restait dans le pourcentage désiré par M. Trudeau, soit 14% nous accuserions un nouveau retard. Le projet de loi proposé par le recherchiste pour la protection des salaires, projet que nous avons accepté, est basé directement sur le taux d'inflation. Ce plan nous garantit l'indexation des salaires au coût de la vie.

POURQUOI LA PEREQUATION DES SALAIRES?

Pour maintenir le niveau élevé de l'enseignement dans Métro-Toronto, il est absolument nécessaire de maintenir la péréquation des salaires avec les autres centres en Ontario. Il peut paraître surprenant que les enseignants qui demeurent à Windsor, Ottawa, Nipissing, North Bay dans les comtés de Carleton et de York et d'autres encore gagnent un salaire plus élevé que ceux de Toronto. LE RESULTAT DE CETTE INEGALITE DE SALAIRES EST QUE TORONTO CHERCHE ENCORE 60 ENSEIGNANTS ET CE DEUX MOIS APRES LE DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE ET D'UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT. CE MANQUE D'ENSEIGNANTS N'EST PAS SURPRENANT CAR, QUI VOUDRAIT S'INSTALLER À TORONTO OU LE COUT DE LA VIE EST LE PLUS ELEVE DE TOUTE LA PROVINCE ET QUAND IL EST POSSIBLE DE GAGNER UN MEILLEUR SALAIRE AILLEURS.

Mais il y a un autre côté de la médaille à la péréquation des salaires. Depuis 1971, le salaire des enseignants accuse un retard sur ceux des autres professions. Un enseignant débutant dans sa carrière aujourd'hui gagne moins qu'un plombier qui travaille pour le même Conseil Scolaire

LE RAPPORT DU RECHERCHISTE PRÉVOIT LE RATTRAPAGE, LA PROTECTION DES SALAIRES ET L'ÉGALITÉ DES SALAIRES. NOUS AVONS ACCEPTÉ TOUTES CES RECOMMANDATIONS. LE PRÉSIDENT ROSS DU CONSEIL SCOLAIRE DU TORONTO MÉTROPOLITAIN LES A REJETÉES. C'EST À CAUSE DE CE REJET QUE LES ENSEIGNANTS DE MÉTRO-TORONTO SONT EN GRÈVE AUJOURD'HUI.

Il y a en effet des rédacteurs de journaux qui nous sermonnent sur le fait que nous avons des devoirs spéciaux envers les étudiants. Nous n'ignorons pas ces devoirs spéciaux envers les élèves et nous sommes assurés que nos étudiants savent que nous nous inquiétons même davantage ces jours-ci : nous croyons aussi que nos étudiants comprennent que nous avons des devoirs envers nos propres familles, c'est-à-dire de leur fournir de quoi soutenir un niveau de vie adéquat. De plus, nos étudiants croient en notre intégrité et en notre valeur.

NOUS ACCUSONS

NOUS ACCUSONS LES CONSEILS SCOLAIRES DU TORONTO MÉTROPOLITAIN D'AVOIR PROVOQUÉ LA GRÈVE

NOUS ACCUSONS LES CONSEILS D'AVOIR NÉGOCIÉ DE MAUVAISE FOI

NOUS ACCUSONS LES CONSEILS D'AVOIR FAIT DES DÉCLARATIONS TROMPEUSES

NOUS ACCUSONS LES CONSEILS DE S'ÊTRE MOQUÉ DU PRINCIPE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE EN REJETANT LE RAPPORT DU RECHERCHISTE

Association des Enseignants Franco-Ontariens